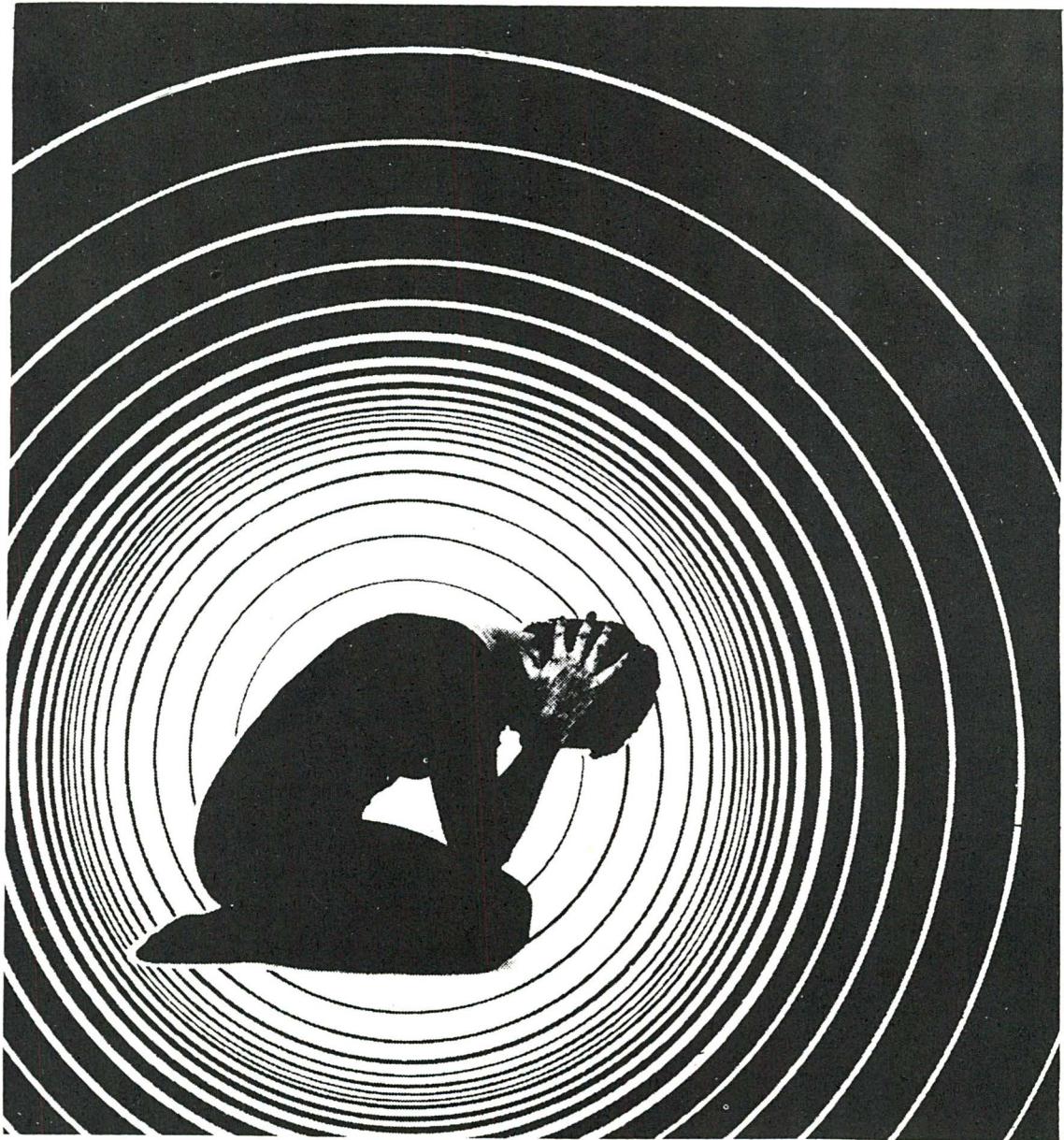


Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté



psychiatrie



BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à CITÉ, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

règlements à l'ordre de F. AIMARD

à partir du 1er avril 1983, tout règlement à l'ordre de «CITÉ»

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....
.....
.....

souscrit un abonnement,

- normal : 60 F
- soutien : 100 F
- fondateur : 500 F

ci-joint règlement par - chèque bancaire - C.C.P. -

POUR VOS AMIS

Si vous avez un ami qui à votre avis pourrait s'abonner à CITÉ,
merci de bien vouloir nous donner son adresse afin que nous le
contactions.

.....
.....
.....
.....

SOMMAIRE

EDITORIAL page 5
(Philippe Cailleux)

ETUDES

La psychiatrie en question page 7
(Julien Betbèze)

Histoire d'un cheval bleu page 17

Les hommes du pouvoir socialiste page 19
(Emmanuel Mousset)

Libéralisme à l'américaine page 28
(Alain Solari)

ENTRETIENS

Quelle politique industrielle ? page 33
(entretien avec Jean-Michel Quatrepont)

Défense : nouvelles données page 43
(entretien avec le général Pierre Gallois)

CHRONIQUES

Histoire de cavaliers page 53
à propos de Hugo von Hofmannsthal
(Philippe Barthelet)

«Finnegans wake» de James Joyce page 64
(Ghislain Sartoris)

AIMEZ - VOUS

Cité ?

*Si oui,
nous vous serons reconnaissants de bien vouloir
nous signaler les noms et l'adresse des personnes
qui peuvent s'intéresser à notre revue.
Acceptez-vous que nous nous recommandions de
vous.*

Oui

Non

*De la part de
.....*

—	—
—	—
—	—

editorial

Les élections municipales sont au premier plan de l'actualité française et il reste un mois avant le scrutin. Sans vouloir anticiper, il y a fort à parier que la politisation marquée et la logique des *media* vont produire la mise en spectacle habituelle avec ses effets grossissants - petites phrases, propos chocs, recherche systématique de la différence - et ses jeux de miroirs - hommes politiques à la recherche de l'image la plus séduisante. Le propos n'est pas ici de déplorer ou de se satisfaire de la politisation de ses élections municipales. Cette revue est placée sous l'égide de la nouvelle citoyenneté et c'est en citoyen soucieux d'œuvrer pour le bien commun que nous nous sentons concernés par ces élections. Et nous ne pouvons qu'être inquiets de l'allure et de la portée des débats actuels. La politisation a mis au centre de ces débats les problèmes nationaux oui mais lesquels ? Sous quelle forme ? A écouter la classe politique française quelles questions faudrait-il se poser ? Feuilletons au hasard la presse. Voilà notre électeur assailli par des problèmes insolubles. Avons nous trop de fonctionnaires ? Nous orientons-nous vers des élections anticipées ? Faut-il dénationaliser pour recréer l'esprit d'entreprendre ? La réduction légale du temps de travail est-elle une nouvelle conquête sociale ou bien est-elle néfaste à la concurrence et engendre-t-elle du chômage ? Faut-il réduire le mandat présidentiel ? Il n'est pas question de passer ici tous les thèmes en revue.

Vieux problèmes, questions partielles, manque de vue d'ensemble, l'impression persiste d'une classe politique mal à l'aise devant les réalités et incapable de renouveler son approche politique des problèmes, son vocabulaire de plus en plus inadapté. Et pourtant, Messieurs, il faudra bien poser tôt ou tard les vraies questions, mesurer les vrais enjeux.

Comme le rappelait Bertrand Renouvin («Royaliste» 375) : «Tout est à repenser : l'économie, le «progrès», le travail même». Des innovations technologiques considérables s'annoncent. Quelles mutations, quelles transformations en attendre ? Peut-on réellement parler du chômage et du temps de travail par exemple, sans faire de cette question un préalable ? Si le travail à domicile peut techniquement se développer, exemple parmi d'autres, peut-on continuer à envisager de la même façon les problèmes de l'entreprise et du travail.

Des analyses nouvelles ont été présentées à diverses reprises dans nos colonnes. Citons les travaux de G-H de Radkowski sur la nature de la technique, ceux de J-P Dupuy et R. Dumouchel sur la logique de l'économie, de même que ceux de I. Granstedt sur l'autonomie. D'autres études viendront, d'autres publications. Leur importance est certaine. Avec le précieux éclairage de ces analyses, il nous faut absolument poursuivre notre réflexion globale sur la société française, dégager les conditions politiques économiques et sociales d'un avenir que le court terme de nos politiciens nous prépare peu radieux. Le projet est ambitieux certes, mais combien nécessaire et les études des Clubs Nouvelle Citoyenneté devront nous aider à le réaliser.

Nous espérons pouvoir vous livrer, qui sait ? peut-être dès le mois d'octobre un numéro de «CITÉ» faisant le point de ces travaux.

Philippe CAILLEUX

la psychiatrie en question

Dans un précédent article (1), nous avons montré la mutation anthropologique qui a marqué la naissance de la psychiatrie et comment cette mutation s'est articulée avec les nouveaux dispositifs de pouvoir caractéristiques de la modernité.

(1) «Cités N° 2

A partir du début du XIXème siècle la folie a été pensée comme rupture du sens, mais au sein du sens. Cet écart irréductible entre l'homme et lui-même, écart à partir duquel peut se penser le dévoilement d'un sens humain, n'a jamais été pensé comme possibilité d'une autonomie réelle. Dès sa naissance le sujet de la folie a été dépossédé de lui-même, sujet imaginaire ne pouvant atteindre l'existence qu'à travers une refonte opérée par le pouvoir psychiatrique.

L'asile et la loi de 1838 sur les modalités d'internement ont été les deux supports de cette nouvelle pratique de maîtrise.

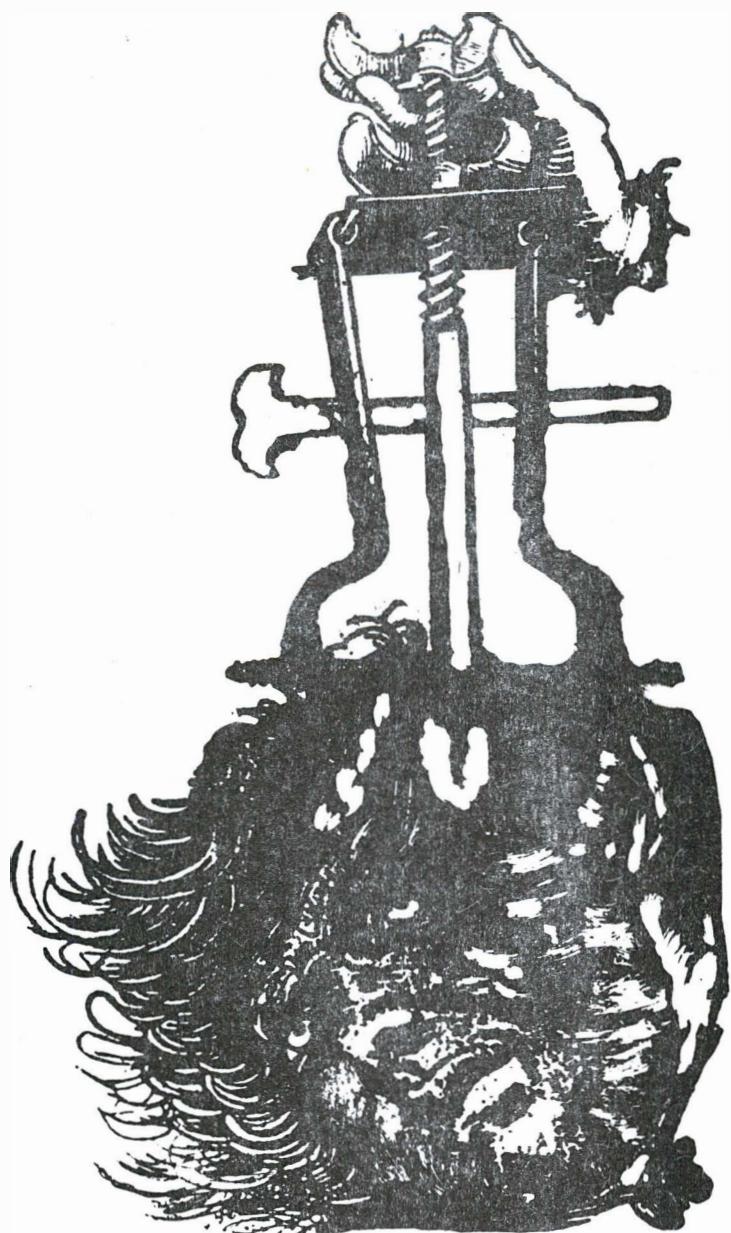
Aujourd'hui, depuis le discours de Jacques Ralite d'octobre 1981, à Sotteville-lès-Rouen, se dessine une volonté politique de rupture avec la logique asilaire. A cet effet, une commission s'est constituée, réunie sous la présidence du Dr Demay, afin de dégager les lignes de force d'un changement, ô combien nécessaire, en essayant de prendre une voie française pour une psychiatrie différente. Dans l'état actuel des mentalités, des forces politiques et sociales, ce projet est un grand pas en avant qui doit permettre une mutation importante.

Le rapport Demay propose une tactique pour arriver en dix ans au dépérissement des hôpitaux psychiatriques, tactique basée sur une éthique de la pratique psychiatrique ayant pour but de réin-

tégrer «la folie» dans l'humanité.

Par rapport à cette éthique sept points paraissent essentiels :

- Tout trouble mental est évolutif; l'expérience prouve que la chronicité n'est pas irréversible. Les notions de maladie mentale et de handicap tendent à organiser la fixation



- Il n'y a pas de désaliénation possible sans un minimum d'autonomie économique vis-à-vis de l'entourage familial et vis-à-vis de la société. Il faut refuser énergiquement que des soins et des conditions d'existence de qualité inférieure soient jugés suffisants

sous prétexte de la possibilité d'une prise en charge de longue durée ou du caractère aléatoire de la reprise d'une activité socialement rentable.

– Les efforts des soignants pour permettre aux patients d'accéder à l'autonomie doivent passer par une conception de la solidarité avec eux, qui prenne en compte la réalité socio-économique. Si l'accès à l'autonomie passe par une phase nécessaire de dépendance, celle-ci ne doit être que temporaire et non pas tutélaire, car tout pouvoir possède en germe le conservatisme.

– La fonction des professionnels du champ de la psychiatrie est celle d'accompagnement de leurs patients; et celle éventuellement de défense vis-à-vis du corps social et vis-à-vis des puissances de tutelle; avec pour objectif la désaliénation des patients, le respect de leur situation spécifique, la reconnaissance de leur droit à la régression, le décryptage de leur demande au travers et au-delà des symptômes qu'ils présentent, et enfin leur autonomisation.

– Ce service est commun à tous les professionnels de la psychiatrie. Il implique bien souvent un travail collectif. Ceci nécessite le décloisonnement des interventions, la reconnaissance de la qualification de chaque intervenant, le partage des responsabilités. Ce service s'appuie sur le dynamisme et sur les potentialités du réseau communautaire et de l'environnement social.

– Il est inacceptable que les soignants puissent concourir en quoi que ce soit à cette dénaturation de la psychiatrie qui est son utilisation à des fins de répression politique. Il est indispensable que les soignants puissent s'abstraire «aux valeurs morales, sociales, politiques dominantes».

Celles-ci ne peuvent en aucun cas constituer le facteur déterminant de leur conduite professionnelle.

– Le concept de prévention, s'il se réfère à une notion de normalité, le concept de guérison, s'il se réfère à une **normalisation**, et enfin le concept d'assistance, s'il nécessite l'étiquetage et l'invalidation

tion, vont à l'encontre de toute démarche thérapeutique dans le champ de la psychiatrie.

Au niveau législatif, le rapport Demay précise que l'exercice de la psychiatrie s'oppose à l'existence de toute loi ségrégative et d'exception. En conséquence l'article 64 du code pénal, la loi du 30 juin 1838 et la loi du 30 juin 1975 doivent être fondamentalement modifiés. Ce changement législatif est le minimum indispensable à tout début d'action cohérente visant à rompre avec la logique asilaire.

– La suppression de l'article 64 du code pénal («Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action») est un préalable important à toute mutation. En effet la conception qui sous-tend cet article 64 est un reste de l'ancienne conception de la folie comme folie sans sujet. Annuler l'acte au niveau de la loi ne peut que renvoyer à une mort psychique. (Actuellement 900 non-lieux sont prononcés chaque année de par l'utilisation de cet article 64).

Le rapport Demay propose que la procédure, dans la mesure où le cas de l'intéressé l'exige, ne soit que suspendue :

- elle serait continuée dans la voie habituelle des procédures «par défaut» en ce qui concerne notamment la matérialité des faits et l'implication de tiers,

- elle serait poursuivie lorqu'une commission (dont la composition reste à définir, mais comportant au moins le médecin traitant et l'équipe soignante) concluerait que le sujet peut prendre part à tout ce qui touche au problème de sa responsabilité pour aboutir à une décision de justice.

– L'abolition de la loi du 30 juin 1838 (placement volontaire par refus de soin, demandé par la famille et un médecin, ainsi que le placement obligatoire pour trouble de la sécurité et dangerosité, demandé par le préfet) suppose tout d'abord la redéfinition, le renforcement et la démocratisation de l'action psychiatrique pu-

blique extra-hospitalière, telle qu'elle est amorcée depuis 1960, dans le cadre du secteur psychiatrique. Ceci est une bonne chose, malheureusement, le rapport Demay propose que le **pouvoir médical seul** puisse imposer un soin avec privation ou limitation de liberté. Ceci est d'autant plus fâcheux que l'abolition de la loi de 1838 doit être faite très prochainement.

— La loi du 30 juin 1975 en faveur des handicapés, loi se situant pour une grande part dans l'esprit anachronique de la loi de 1838, doit être aussi profondément modifiée.

Cette loi est double, elle touche à la fois le monde du travail (avec la création de la COTOREP) et le monde de l'enfance (avec la création de la CDES). A travers ces deux commissions départementales, l'une concernant les adultes et l'autre les enfants, s'est mis en place un nouveau procédé juridico-administratif de triage de la population.

Pour les adultes, la COTOREP (Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel) compte 20 membres (dont seulement 3 médecins) nommés par le préfet pour 3 ans renouvelables. Les représentants de l'administration sont en majorité et siègent ex-qualité. La COTOREP a pour fonction de statuer sur le placement du handicapé en fonction de ses capacités de travailler. Il peut être laissé dans les circuits normaux de production (emplois réservés) ou placé dans des établissements spéciaux : centre d'aide par le travail (CAT) et ateliers protégés. C'est le rôle de la première section de la commission, rattachée à la direction du travail. La deuxième section, rattachée à la direction de l'action sanitaire et sociale, attribue les allocations spéciales et peut placer le handicapé en hôpital psychiatrique ou dans des Maisons d'accueil spécialisé (MAS) où il végétera jusqu'à sa mort.

Pour les enfants, la CDES (Commission départementale de l'Education Spéciale) composée de 12 membres nommés par le préfet pour 3 ans, dont 3 fonctionnaires de l'Education nationale, trois autres des services sanitaires et sociaux de la préfecture dont 1 médecin (DASS), trois représentants de la Sécurité Sociale, un

responsable d'établissement d'accueil aux handicapés et deux membres d'associations de parents d'élèves et/ou des familles de handicapés. Nous voyons que dans la CDES les représentants de l'administration sont en majorité et que la présence médicale est des plus ténues.

La commission juge sur dossiers qui sont préparés par d'autres commissions dites pour les enfants, commission de circonscription préscolaire et élémentaire (CCPE) ou Commission de Circonscription du second degré (CCSD) selon l'âge de l'enfant; il existe en plus une commission technique. Ces commissions sont plus techniques et moins administratives.

Suivons une filière fréquente qui pour un enfant, aboutit à partir de l'école, à le caractériser comme handicapé. La loi fait aux chefs d'établissements l'**obligation** de dresser une liste des enfants présentant des difficultés ou des retards scolaires. Un dossier est constitué, qui comprend des renseignements pédagogiques, médicaux, sociaux, psychologiques. Sur cette base, l'équipe éducative scolaire émet un avis d'orientation sur lequel la Commission de circonscription va prendre une première décision. Elle peut réorienter l'enfant dans le circuit scolaire (classe de perfectionnement ou sections d'éducation spéciale). Elle peut juger aussi que l'enfant est inapte à suivre une scolarité normale. Dans ce cas, elle transmet le dossier à la CDES qui, seule, a le pouvoir de décider le placement dans un établissement spécialisé jusqu'à une durée de 5 ans (dans la pratique le placement est proposé pour une durée de deux ans), l'attribution d'une allocation spéciale par fixation d'un taux d'incapacité (les barèmes de handicap sont établis en référence à une loi de 1919 concernant les blessures de guerre. L'attribution d'une allocation passe par l'assimilation à la catégorie de «grand infirme»), le tout assorti d'une inscription au fichier départemental des handicapés.

Cette loi a correspondu pour une part à des aspirations généreuses, essayant de porter remède à l'insuffisance de moyens et de ressources, proposées à des personnes très déshéritées.

Cependant la loi qui voulait combler les inégalités a associé en une même entité les domaines très différents que sont les problèmes physiques et sensoriels et les problèmes psychiques, et elle a abouti, dans ce domaine à un résultat opposé à l'objectif initial; en effet, au lieu de procurer des appuis aux personnes présentant des troubles psychiques, elle leur inflige d'être marquées d'un statut nouveau qui n'existe pas dans le domaine psychiatrique : le statut de handicapé.

Comme le montre très justement Robert Castel (in «La Gestion des Risques») la notion de handicap met au premier plan les performances sociales. Elle relève d'une mesure de l'efficience du comportement à prétention objectiviste, laquelle s'oppose à la perception du trouble psychique qui a prévalu jusque-là en médecine mentale. D'autre part, même si la loi a essayé de garder une certaine souplesse vis-à-vis de la définition du handicap (est handicapé celui qui est reconnu tel par la COTOREP et la CDES), il n'empêche que la notion de handicap est connotée avec déficient, diminué, retardé, incapable, invalide, mutilé, etc. Ce qui ne fait qu'accentuer une saisie symbolique du «fou» comme un être inférieur, un homme qui n'en est pas tout à fait un.

Derrière le handicap, légitimé par le savoir médical, se cache le règne de l'inégalité, réinterprété à partir d'un jugement normatif. L'écart d'efficience par rapport à la norme de la scolarité et du travail détermine l'anormalité d'une partie de la société. L'étiquette devient un destin, elle installe dans des filières et des établissements ségrégatifs et de plus, elle sépare les personnes présentant une souffrance psychique en deux catégories, les uns dits malades et confiés à la médecine et les autres dits handicapés et confiés à des maisons d'assistance, alors que les personnes présentant cette forme de souffrance avec des aspects plus ou moins figés doivent pouvoir bénéficier à la fois des soins et des mesures d'assistance selon leur besoin et leur évolution, sans être séparés ni mis de côté.

En corrélation avec ce changement législatif, le rapport Demay propose de donner aux secteurs psychiatriques un statut juri-

dique. L'ambition étant d'arriver à supprimer les lieux d'aliénation, de donner aux secteurs psychiatriques les moyens d'une actualisation, d'une structuration, d'une démocratisation, d'associer à cette psychiatrie au service du public des structures semi-publiques et privées.

Ce statut périodique peut être varié :

- soit directement le secteur devenant établissement public autonome (par exemple pour un secteur correspondant à une commune),
- soit création à l'échelon départemental d'un établissement public, les secteurs étant alors des établissements annexes qui n'auraient pas la personnalité morale, mais bénéficieraient d'une autonomie de gestion par attribution d'un budget annexe (par exemple dans les départements ruraux),
- soit, formule intermédiaire, par groupement d'établissements publics réunissant un certain nombre de secteurs et d'intersectoriaux en prenant en compte une unité fonctionnelle et territoriale (par exemple, l'arrondissement dans les grandes villes).

Le rapport Demay propose que ces trois formules puissent être mises en place simultanément dans des départements différents, à titre exploratoire. Parallèlement pourraient être envisagées des modalités évolutives, en fonction de l'expérience acquise ou de considérations locales, dans le sens d'une plus grande autonomie, chaque secteur ou groupe de secteurs pouvant, dans un délai à négocier, devenir établissement public, se séparant d'un établissement départemental initial. Cet établissement, unisectoriel ou le plus souvent plurisectoriel, vient se substituer à l'établissement public autonome qui est actuellement le centre hospitalier spécialisé. Celui-ci, en droit, disparaît. S'il n'est plus que la juxtaposition d'antennes hospitalières gérées par le ou les établissements publics sectoriels.

Ce passage à une véritable politique de secteur est le point indispensable d'un projet de désaliénation.

Il implique :

- une unification du statut des personnels (disparition des inégalités actuelles suivant que l'**organisme payeur est la DASS ou l'hôpital**). Possibilité de favoriser l'innovation, par la dotation de subventions, même inégalitaires, pour aider les équipes à sortir d'une situation particulièrement difficile ou archaïque, pour en aider d'autres à développer une formule originale mais non forcément reproductible, visant par exemple la réhabilitation des plus chronicisés et des plus exclus (appartement thérapeutique, famille d'accueil, etc.)
- une souplesse de fonctionnement entre les différents secteurs adultes et la possibilité de ne plus opposer psychiatrie de l'enfant et psychiatrie adulte,
- un dépassement résolu de l'asile sans licenciement (la peur des syndicats, surtout la CGT qui est très implantée dans les services généraux des hôpitaux psychiatriques) mais bien au contraire recrutement en fonction des besoins et reconversion de certains des personnels des services généraux, soit par promotion personnelle, soit par intégration dans d'autres collectivités (communales par exemple).

Les pavillons laissés vides par le déclin des hôpitaux psychiatriques pourraient être utilisés par les communautés locales (maison communale, école, auberge de jeunesse, foyer...)

Il faut proscrire toute optique de reconversion des murs dans le domaine sanitaire.

En conclusion, il est important de rappeler que ce qui fait événement dans le discours de Jacques Ralite, ce n'est pas d'avoir dit qu'il fallait en finir avec l'asile ou avec les asiles (déjà le rapport pour une politique de santé présenté à M. Boulin en 1971 mentionnait la nocivité de l'asile en lui attribuant 70% de la sédimentation de la population hospitalière et accordait à une politique psychiatrique nouvelle le caractère d'une priorité essentielle) mais de manifester la volonté politique d'en finir avec les asiles,

ETUDES

en s'en donnant le but et les moyens, en nommant notamment la commission Demay pour étudier les moyens et les modalités de l'exécution de cette décision et la mise en place d'un dispositif véritablement anti-ségrégatif.

En 1975, 15 ans après, la circulaire du 15 mars 1960 sur la sectorisation, l'écrasante majorité des malades se trouvait concentrée, la moyenne du nombre de malades par établissement s'élevait à 788; onze pour cent se trouvaient dans des établissements ou services de moins de 500 malades !)

Et actuellement sur les 107.000 hospitalisés psychiatriques, 43 000 vivent en salle commune.

En plus de cette volonté politique, une grande campagne d'opinion, devrait être faite pour permettre aux psychiatrisés de pouvoir s'autonomiser. Tant que les mentalités ne changeront pas dans leur regard sur la différence, la ségrégation sera l'épée de Damoclès.

Julien BETBEZE



L'ancêtre de «Marco Cavallo» est un vieux cheval de corvée de l'hôpital psychiatrique de Trieste. Ce cheval partagea le sort d'hommes, de femmes et d'enfants qui, comme lui, pendant des années, durent transporter les ordures et le linge sale de l'asile.

Pour encourager des efforts aussi fidèlement soutenus, la bête recevait de temps à autre quelques morceaux de sucre. Les internés avaient droit, quant à eux, à des cigarettes et des bonbons en paiement de leur travail. En vérité, ils ne songeaient guère à se plaindre du peu, puisqu'ils ne possédaient rien et qu'on leur assurait que ces corvées étaient aussi un traitement.

Un soir, le cheval mourut. Beaucoup de ses compagnons d'infortune en furent très attristés.

Ceci se passait peu avant l'époque où l'équipe de Franco Basaglia commença à entreprendre l'ouverture de l'asile de Trieste. En même temps que certains hospitalisés commençaient à sortir en ville, des citadins furent invités à entrer dans l'enceinte hospitalière; parmi eux, des peintres et des sculpteurs.

De cette rencontre entre des artistes et des internés, et sur l'initiative de ces derniers, on décida de construire un immense cheval bleu de carton et de bois, monté sur des roulettes.

«Marco Cavallo» était né. On raconte qu'il était tellement haut qu'il faillit ne pouvoir sortir du pavillon d'internement où il fut conçu. Finalement, après maints efforts, Marco, contrairement à son modeste ancêtre, put quitter l'hôpital sain et sauf, accompagné de ceux qui l'avaient fabriqué (internés, artistes, infirmiers, médecins).

ETUDES

Ce fut, pour le grand cheval et ses compagnons, le début d'un long voyage à travers les villes italiennes, qui dura de 1973 à 1978.

Le 13 mai de cette même année, le Parlement votait à Rome une loi supprimant les internements en hôpital psychiatrique et programmant la suppression de ces institutions.

En France, «Le Cheval bleu - Autour de la folie» est une association 1901 qui se propose de promouvoir toute initiative culturelle et artistique contribuant à susciter une interrogation publique sur la folie et sur les pratiques psychiatriques, et propose «un projet d'animation culturelle et artistique à base d'interventions pluridisciplinaires et multimédias».

Tout renseignement en écrivant à «Cheval bleu» 1, rue Ferdinand-Duval - 75004 Paris. Tél. 277.87.56.

les hommes du pouvoir

Qui dirige la France ? Sous la présidence de Georges Pompidou, un journal américain fit découvrir «la femme la plus puissante de France», Marie-France Garaud, illustre inconnue. Sur Giscard, la presse révéla de mystérieuses complicités entre le pouvoir et certains milieux socio-économiques strictement délimités. Sont-ce alors des individus investis par le suffrage universel qui décident du pays, ou faut-il pressentir l'influence de conseillers occultes, l'intervention cachée de groupes d'intérêts ? Au-delà des habituelles considérations politiques ou institutionnelles, il faut tenter une sociologie du pouvoir socialiste, cerner les profils de la nouvelle classe dirigeante, dégager les éventuels conflits des élites au sein de l'appareil d'Etat, souligner les points de rupture et les lignes de continuité d'avec la famille giscardienne.

LES CINQ - CENTS

Qui détient le pouvoir politique ? Le président de la République, s'appuyant sur le gouvernement et l'Assemblée nationale. Mais le Parlement n'est souvent qu'une courroie de transmission, aux ordres de l'exécutif; les commissions parlementaires travaillent sur des projets élaborés auparavant, en des cénacles discrets, méconnus du grand public. Les élus n'ont ni le loisir, ni souvent la compétence requise pour œuvrer sur les grands projets d'avenir. La remarque concerne tout aussi bien les ministres, trop pris par l'application des décisions ou l'apprentissage technique des dossiers. Il ne s'agit pas de dénoncer une prétendue cabale qui insufflerait sournoisement ses choix aux politiques, mais de déterminer les creusets où s'élaborent les décisions, dépister le cheminement d'une idée avant que ne l'examine le chef de l'Etat et que ne légifèrent les Assemblées. Directeur de cabinet, chargé de

mission, chef de cabinet, attaché parlementaire, attaché de presse, conseiller technique, conseiller spécial, ils sont quelque cinq cents à occuper les sommets de l'Etat, partagés entre l'Elysée, Matignon et les cabinets ministériels. Ils forment l'élite de la nation. C'est qu'ils ne détiennent pas le pouvoir politique, n'appartiennent pas non plus à l'administration, possèdent un statut incertain, quasi inexistant. Leur influence n'en est que plus profonde, parce que libres de tout engagement électoral, absents de la scène politique, riches d'expériences et de compétences, garants de continuité à travers les caprices du scrutin. (1)

UNE ELITE DIRIGEANTE CLASSIQUE

Le général de Gaulle et Georges Pompidou recrutèrent leurs élites dans la haute administration imbue du service de l'Etat, la grande bourgeoisie industrialiste, autour desquelles gravitaient affairistes véreux et compagnons de la Résistance. De l'élection de Giscard d'Estaing procèdrent deux ruptures essentielles : la politisation de la classe dirigeante, assermentée en quelque sorte au nouveau chef de l'Etat, qui déplacera tant les gaullistes que les socialistes; la prise de pouvoir de la grande bourgeoisie financière, vouée au capitalisme bancaire. La victime de ce que l'extrême-gauche appelle, sans doute par antiphrase, les «partis ouvriers», la composition d'un gouvernement d'union à participation communiste annonçaient pour beaucoup une transformation radicale de l'assise sociale du pouvoir. Si l'on considère l'élite rose dans sa totalité, ministres, membres des cabinets ministériels, personnels de l'Elysée et de Matignon, la grande et moyenne bourgeoisie (2) reste dominante, la moitié des membres de la classe dirigeante en proviennent, alors que la classe ouvrière et les employés n'en représentent que 15%. La grande et moyenne bourgeoisie forme l'ossature de la nouvelle classe dirigeante, qui se reproduit par hérédité et méritocratie. Le tiers des hauts fonctionnaires campant dans les antichambres ministrielles ont eu un père grand commis de l'Etat. Le mérite personnel se doit de consacrer le privilège du sang : 52% de l'élite rose provient d'un grand corps de l'Etat, dont 11% d'un corps prestigieux (3). Ce

(1) «*Les hommes de pouvoir*» Marc Paillet (Denoël - 1983). L'auteur élargit l'étude des élites au pouvoir administratif et gestionnaire et recense ainsi une nomenklatura française de 15.000 personnes environ, les «nouveaux féodaux»

(2) haut fonctionnaire, professionnel libérale, industriel, gros commerçant, cadre supérieur du privé, militaire de haut grade

(3) inspection des Finances, Conseil d'Etat, Cour des Comptes, Corps des Mines, Corps des Ponts-et-Chaussées

groupe dominant a fait pour 65% ses classes dans la fonction publique, parmi lesquels 21% dans la très haute élite administrative.

UNE REPUBLIQUE DES PROFESSEURS ?

On a largement daubé sur «la république des professeurs», chère à Thibaudet. L'assertion n'est pas inexacte, mais ne mérite certainement pas de figurer comme caractéristique première : 10% d'enseignants (4) certes, alors que cette catégorie ne retient que 3% de la population active et ne composait précédemment que 5% des sphères du pouvoir. L'instituteur chicement rétribué, «hussard noir de la République», n'est plus de mise : sur 10% d'enseignants, 8% sont professeurs d'université. Monique Pagnaud et Dominique Melh (5) résument parfaitement la quintessence de cette élite : «Le profil social de l'élite rose est identique à celui d'une élite dirigeante classique. Elle n'atteint pas le summum de l'ancre boursier des membres du Who's Who étudiés par Pierre Birnbaum (6), mais elle soutient allègrement la comparaison. Elle est davantage liée aux cimes de la pyramide sociale que la moyenne française des cadres supérieurs. Somme toute, elle se différencie peu, par son héritage familiale, des membres habituels des cabinets ministériels. En ce sens, la solidarité qui la lie, par les attributs familiaux, à l'élite de la haute fonction publique l'emporte sur la complicité qu'elle entretient, par ailleurs, avec la mouvance engagée à gauche (...) Autrement dit, les ministres de gauche ont recruté leurs collaborateurs dans une élite préconstituée, qui logeait soit dans l'appareil administratif, soit dans l'appareil politique, et qui se trouvait déjà «en piste», par ses diplômes et son réseau social, pour accéder au pouvoir.»

(4) *il s'agit de leur dernière profession exercée. Ceux qui ont à un moment ou à un autre travaillé dans l'Education nationale, s'élèvent à 25%*

(5) *«L'élite rose», Monique Dagnaud, Dominique Melh (Ramsay - 1982) : la première sociologie du pouvoir socialiste, par deux chercheurs du CNRS, sur enquête et traitement informatique, d'où proviennent les chiffres cités dans cet article.*
«Les Familles du Président», Maurice Szafran, Sammy Kett (Grasset - 1982) : une intrusion dans les allées du pouvoir surtout portée sur l'anecdote.

(6) *«Les sommets de l'Etat», Pierre Birnbaum (Seuil - 1976) : Essai sur l'élite girardienne.*

L'ETAT - P.S.

Peut-on parler d'un Etat - P.S.? Encore une fois, il nous faut répondre par l'affirmative, tout en spécifiant qu'il ne s'agit nullement de la marque principale qui distingue l'élite. Si cette dernière s'estime socialiste à 59%, si la moitié des hauts fonctionnaires des cabinets se reconnaissent dans le P.S., il serait absolument faux d'y déceler une passion idéologique, encore moins une profession

de foi marxiste. En fait, le soutien de la classe dirigeante à François Mitterrand, qui n'est pas l'un des siens, provient de sa volonté de puissance, propre à toute classe dominante ou aspirant à le devenir : le parti d'Epinay est devenu progressivement un lien obligé pour l'exercice du pouvoir. Le grand bourgeois entre à l'E.N.A. et adhère au P.S., comme on entrait jadis dans les ordres ou la chevalerie. Parce que l'élite administrative partage aussi, avec une gauche qui a conquis la fonction publique, une même éthique de l'Etat.

La politisation de la haute administration a commencé avec Giscard; elle se confirme encore plus sous Mitterrand, puisque l'on ne craint pas d'afficher son engagement politique. C'est le premier changement important avec l'ordre antérieur.

Le temps de l'élite gaullienne qui faisait rimer neutralité avec intégrité, se plaisait à compter des gens de l'opposition dans ses rangs, est révolu. Les cabinets ministériels comprennent, chiffre considérable, 15% de permanents de parti. 9% seulement du personnel se reconnaît dans la fonction traditionnelle du pur technicien apolitique. Il y a dans ce phénomène une évolution à ne pas sous-estimer. A ne pas grossir non plus démesurément : nous n'assistons pas à un retournement révolutionnaire de la situation. Insistons : le socialisme n'a pas conquis l'élite dirigeante, mais cette dernière a investi le socialisme pour répondre aux exigences de sa classe. Le ralliement s'est opéré bien avant le 10 mai. Le CERES a dénoncé cette conquête du parti par la grande et moyenne bourgeoisie, en fustigeant ce que Michel Charzat épingle comme étant «la gauche intellectuelle nantie» (7). Déjà, en 1973, les cadres supérieurs étaient sur-représentés au P.S. (+66%) et le pourcentage d'ouvriers inférieur de moitié à ce qu'il était dans la population active. De 1974 à 1978, le parti de François Mitterrand, par l'entremise discrète des commissions nationales, va recruter systématiquement dans la haute fonction publique, innover jusqu'aux ministères, tisser un réseau délié au sein de l'appareil d'Etat. En 1981, ce n'est pas le P.S. qui s'empare du pouvoir, mais son élite sociale, que tout sépare de la base militante, issue de milieux modestes.

(7) «*Le syndrome de la gauche*» Michel Charzat (Grasset - 1979)

ADMINISTRATEURS CIVILS CONTRE GRANDS CORPS

Un second changement d'importance affecte la classe dirigeante : l'ouverture aux couches moyennes intellectuelles, la volonté de restreindre l'hégémonie de l'énarchie et des grands corps, tentatives réelles de démocratisation du pouvoir, même si les forteresses de la technocratie bourgeoise préservent leur toute-puissance. L'Elysée s'est voulu exemplaire : sous de Gaulle et Giscard, le palais présidentiel comprenait 80% de hauts fonctionnaires; contre 40% aujourd'hui, et 60% de membres de grands corps de l'Etat, contre 19% désormais. Le secrétaire général de l'Elysée se recrutait traditionnellement parmi les énarques. François Mitterrand a choisi de transgresser la coutume, en nommant un ancien ajusteur-fraiseur devenu employé G.D.F., Pierre Beregovoy. Globalement, les corps d'élites ont perdu de moitié leur influence sur la marche des affaires. L'inspection des Finances, trop compromise dans le régime giscardien, a subi un ostracisme sévère, au profit des conseillers d'Etat : son unique représentant a quitté Matignon en 1982. Mutation fondamentale, si l'on songe à la dictature des Inspecteurs sous Giscard, qui était leur maître et compagnon. Cela ne prive pas Jacques Delors d'aller chercher, pour les deux tiers, ses collaborateurs à l'E.N.A. et dans les grands corps. Néanmoins, la gauche au pouvoir a privilégié la fonction des administrateurs civils, au recrutement plus populaire, plus prompts aussi à l'engagement politique, contre l'élite des grands corps, encore marqué par le code de l'apolitisme bienveillant, où l'on intègre le sérail par l'héritage ou cooptation. François Mitterrand s'est entouré de compagnons politiques, fidèles du socialisme, mais a ouvert largement l'Elysée aux milieux d'affaires, professions libérales et intellectuels. Jacques Attali, brillant énarque et conseiller spécial du président, côtoie Guy Penne, conseiller technique aux affaires africaines et... chirurgien-dentiste. Giscard soignait la compétence technique, Mitterrand cultive l'amitié politique. Matignon a favorisé l'ascension des cadres intermédiaires de la fonction publique : les administrateurs civils concurrencent les grands corps de l'Etat, même si les énarques restent aussi nombreux qu'auparavant.

Cette grande et moyenne bourgeoisie, dont nous savons qu'elle

forme la classe dirigeante du nouveau pouvoir, qu'elle préparait la relève au sein même de l'appareil d'Etat giscardien, qu'elle ne néglige pas de s'allier à des couches plus populaires, que connaissons-nous sur sa culture, son histoire, son idéologie ? Interrogation déterminante, autant que d'étudier les fondements socio-économiques de la nouvelle élite. La grande bourgeoisie financière incarnée par Giscard entraînait la réprobation et le mépris, tellement cette caste donnait d'elle-même une image détestable : aristocratie véritable ou de pacotille, elle aspirait à l'autoritarisme abject, s'ébrouait dans les scandales, chasses, châteaux et boursicotage peuplaient son quotidien, appuyé sur d'anciennes et solides fortunes. L'élite socialiste ne se confond pas avec cette caricature; elle n'épouse pas non plus le train de vie de la majorité des Français et a encore moins d'affinités avec les défavorisés et les exploités, dont la gauche se réclame pourtant.

PORTRAIT

Le bourgeois de l'élite rose a une fortune récente, après un scolarité brillante et l'obtention d'importantes responsabilités dans la fonction publique. Il a accompagné les mutations de ces vingt dernières années, avec l'élargissement considérable du rôle de l'Etat, dont il a su profiter. Mais une vie aisée, un appartement spacieux à Parly II ou dans le VIème arrondissement, un salaire mensuel de 16.000 F n'ont produit chez lui aucune fascination pour l'argent. Il affecte un détachement désinvolte envers la spéculation financière. L'enrichissement ne le préoccupe pas, ce qui suffit à le retrancher irrémédiablement de la bourgeoisie giscardienne. Avec cette dernière, il partage pourtant un même goût du modernisme, des modes outre-atlantiques. Etre in ou out, telle est la question. Son épouse exerce une profession, ses deux enfants poursuivent des études sévèrement balisées qui les achemineront vers la voie royale des grandes écoles. A l'ombre des tennis, notre homme cultive son corps sans négliger l'esprit; il parle politique avec passion, se pique d'anticonformisme courtois mais hésite devant un engagement militant. Les loisirs en résidence secondaire, son mode

de vie ne le distinguent guère des classes moyennes.

ITINERAIRE

Il aime évoquer un parcours sans accroc, jusqu'à son intronisation dans le cénacle : issu d'une famille catholique, le jeune bourgeois fréquente les groupes chrétiens et adhère à l'UNEF, puis au PSU en 1968, pour une rapide initiation politique. Il se situe au centre-gauche; son réalisme économique, dicté par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, lui interdit l'aventure gauchiste. En 1973, il vole ses compétences et son sens du bien commun à l'association « Echange et Projets », animée par un certain Jacques Delors. Parvenu rue des Saints-Pères, il s'active à la CFDT-ENA, où de bons camarades l'invitent à offrir ses services à une commission nationale du tout nouveau Parti socialiste. La personnalité de François Mitterrand et sa performance de 1974 achèvent de le séduire. Malgré une légère désaffection lors des législatives de 1978 et une attirance pour Michel Rocard, le haut fonctionnaire socialiste voit son irrésistible ascension atteindre les sommets en 1981, où le chef de l'Etat le place dans un cabinet ministériel. A 45 ans, de la génération des Joxe et Jospin qui ne s'est compromise ni dans le stalinisme, ni dans la social-démocratie déclinante de la IV^e République, il symbolise à souhait la nouvelle classe dirigeante française.

IDEOLOGIE

L'élite rose ne fait pas du socialisme une bible. Sa pensée politique ne doit rien au marxisme, qu'elle porte en horreur, si ce n'est par plaisir de la dialectique; elle s'accomode aisément d'un dirigisme libéral, somme des analyses de Keynes et du catholicisme progressiste, des clubs des années 60 et du courant de Mai 68. Elle se reconnaît dans la philosophie delorienne, revue et corrigée par le rocardisme, l'intervention de l'Etat et la participation de la société civile, où la recherche du consensus prime la lutte des classes. L'idéologie de la classe dirigeante n'a donc rien de révolutionnaire,

elle ressemble fortement au réformisme giscardien tenté les premiers mois de l'ancien septennat, puis délaissé par la suite.

ELITE SOCIALE ET CLASSE POLITIQUE

L'élite sociale du Parti socialiste a investi les antichambres mais n'a pas porté son hégémonie jusqu'aux portefeuilles ministériels, détenus par l'élite militante du P.S. Car le 10 mai 1981 a vu aussi la promotion d'une classe politique, forgée en vingt années d'opposition, bardée de mandats électifs, unie par sa langue et ses rituels. A la différence de l'élite sociale, elle reflète plus fidèlement la base socialiste (notamment avec le poids considérable des enseignants, 16 ou 36 ministres socialistes), provient souvent de milieux modestes, préfère l'université aux grands écoles, mais reste fascinée par l'ENA. Néanmoins, la classe ouvrière demeure pratiquement absente; seuls sont anciens ouvriers Marcel Rigoud et Charles Fiterman, et encore ce dernier a-t-il quitté depuis longtemps sa condition pour devenir permanent du PCF. La nouvelle classe politique fait preuve d'une grande homogénéité : hors de l'appartenance socialiste, guère de salut (6 des 36 ministres n'appartiennent pas à la direction du Parti). La thèse d'une insidieuse infiltration communiste ne tient pas : les strates supérieures du pouvoir comprennent seulement 4% de membres du PCF. La querelle des tendances du PS ne s'est pas exacerbée au pouvoir, mais chaque ministre veille à ce que ses collaborateurs partagent en majorité sa sensibilité. L'épuration, autre sujet à controverse, n'a pris aucune tournure systématique; l'Elysée a seulement placé ses hommes aux endroits stratégiques.

Immanquablement, élite militante et élite sociale vivent des relations conflictuelles. L'opposition techniciens - politiques s'est particulièrement envenimée à Matignon. Le Premier ministre a privilégié les intimes à la tête de son cabinet, même s'il a choisi un expert administratif, Robert Lion, comme directeur de cabinet. Cet inspecteur des Finances n'apprécie guère la familiarité de son entourage, la dilution des responsabilités et rêve d'un regroupement des décisions sous sa compétence. Il démissionnera après un an de

bons et loyaux services, assurant ainsi la prédominance des humanistes sur les technocrates. Au contraire, renouant avec la tradition, François Mitterrand a remplacé Pierre Beregovoy au secrétariat de l'Elysée par Jean-Louis Bianco, passé par l'E.N.A., l'Ecole des Mines et le Conseil d'Etat.

Si ce n'est une politisation accrue, plus ouvertement revendiquée, une ouverture vers les classes moyennes et un affaiblissement relatif mais certain de la haute élite administrative, la nouvelle classe dirigeante ne diffère pas fondamentalement de l'ancienne. Préoccupée de progrès social, elle demeure de culture bourgeoise, trop étrangère à ceux qui espèrent en la gauche. Voilà bien l'inquiétant, au terme de cette sociologie du pouvoir socialiste : qu'une élite s'agrège au pouvoir, impose sa propre politique et détourne le suffrage populaire. Il faudrait reconsiderer le pouvoir politique, la représentation des citoyens, le rôle des élites. Ouvrir alors un autre débat, tout aussi fondamental.

Emmanuel MOUSSET

libéralisme à l'américaine

Les Etats-Unis sont les champions incontestables du libéralisme, postulat économique qui ne souffre pas la discussion. Chaque négociation commerciale est, pour eux, l'occasion d'en rappeler le corollaire : le libre échange.

LA THÉORIE ...

Celui-ci a trouvé ses lettres de noblesse, avec la signature, intervenue à Genève le 30 octobre 1947, du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade). A ce jour, 88 Etats ont signé cet accord. On peut y lire, dans le préambule, que les parties contractantes doivent «entretenir des relations propres à éléver le niveau de vie, assurer le plein emploi, augmenter constamment le revenu réel et la demande effective, développer l'utilisation maximale des ressources mondiales, intensifier la production et les échanges de biens, promouvoir la croissance progressive des économies de tous les Etats-Membres». Ce texte, écrit au lendemain de la guerre, est incontestablement marqué par le mythe de la croissance indéfinie. Il est pourtant constamment rappelé par les responsables américains à chaque fois qu'une entrave est mise par un partenaire à la puissance économique des Etats-Unis.

... ET LA PRATIQUE

Dans un récent numéro de «Focus» (1) consacré à la réunion du GATT de novembre 1982, Robert Lozada (2) écrit : «le problème des négociations commerciales réside toujours dans ce fait qu'il faut amener à la table de négociation les Etats qui ne sont pas initialement intéressés, car ce sont justement leurs pratiques qui constituent l'obstacle à éliminer ou à réduire. Autrement dit, il

(1) Publication diffusée par l'Ambrade des Etats-Unis

(2) Conseiller de rédaction à «La Vie française»

faut leur proposer une monnaie d'échange ou posséder un moyen de contrainte à leur égard». Après les théories généreuses, nous voici donc en face de la réalité !

Dans le même numéro de «Focus», où nous allons découvrir nombre d'aveux volontaires mais significatifs, William E. Brock (3) déclare : «Il importe avant tout que les Etats-Unis adoptent une attitude très ferme dans le domaine du commerce, et ils le feront. Cela est indispensable pour le bien-être de notre nation, et c'est tout aussi essentiel pour que nous continuions à servir de guide au monde libre.» Il ne s'agit donc plus du simple respect d'une règle – le libre-échange – supposée universelle et porteuse d'abondance pour tous ceux qui s'y plient, mais de la domination pure et simple de l'Amérique. En écrivant ce qui précède, il n'est pas sûr que W. Brock se conduise en pur cynique : dans son esprit, les intérêts du «Monde libre» et ceux de son pays ne font probablement qu'un. Ce qui, vu de Washington, arrange bien des choses...

LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

Le Représentant spécial du Président regrette, par ailleurs, que des pays sous-développés imposent aux investissements étrangers des «performance requirements» (4). Il ne voit dans ces contraintes qu'un protectionnisme déguisé qui devrait être examiné par le GATT. Il semble pourtant normal que des nations, dont l'économie est particulièrement fragile, s'assurent que des investissements réalisés chez elles leur profiteront pour une part, et n'auront pas pour seul but de piller les ressources locales en matières premières. Il suffit de regarder du côté de certaines multinationales, pour savoir que le risque n'est pas purement théorique. Dans l'esprit américain, il existe une confusion entre le bien d'une entité mythique – l'économie mondiale – et les intérêts des Etats-Unis, avec ce qu'ils impliquent comme type d'organisation sociale et comme mode de vie. Que cette confusion soit volontaire ou non importe peu.

Le gouvernement américain souhaite, notamment depuis quelques mois, obtenir une progression du «libre échange» dans les

(3) Représentant spécial du Président pour les négociations commerciales

(4) C'est-à-dire des obligations d'emploi de la main d'œuvre ou de ressources locales, des contraintes de ventes minimales à l'étranger...

domaines suivants : agriculture, produits de haute technologie, services.

L'agriculture

Sous la plume du même W. Brock, on peut lire : «Les Etats-Unis étant les meilleurs producteurs de toute une gamme de produits agricoles, il leur importe au plus haut point de tout mettre en œuvre pour instaurer un système d'échanges libre et ouvert pour ce type de produit.» Là encore, les vertus supposées du libre-échange ne sont pas en cause : c'est parce que les Etats-Unis s'estiment les meilleurs producteurs qu'ils souhaitent une ouverture des frontières. Et de déplorer que «la plupart des Gouvernements en matière agricole n'obéissent pas nécessairement à la logique économique». A la logique économique américaine sans doute. Mais il peut être de l'intérêt d'une nation d'encourager un type d'agriculture différent.

Les produits de haute technologie

W. Brock regrette que de nombreux pays aient voulu «stimuler le développement de ce type d'industries en intervenant dans le jeu normal des forces du marché» et il ajoute à propos des entreprises américaines : «outre qu'elles sont essentielles à notre défense nationale, ces entreprises détiennent la clef de notre compétitivité jusqu'à la fin du siècle». Si les entreprises d'un secteur qui détient les clefs de l'avenir sont essentielles pour les Etats-Unis, pourquoi ne le seraient-elles pas pour les autres pays ? A plus forte raison quand la défense nationale est en cause ! Quand il s'agit d'un élément aussi capital, la notion économique est-elle encore primordiale ? En outre, on serait bien en peine de donner une définition précise du «jeu normal des forces du marché». L'Etat américain lui-même n'intervient-il pas dans l'industrie par les rebondées d'un énorme programme de recherches militaires ?

Les services

Jusqu'à présent ce secteur n'a pas fait l'objet d'accords internationaux au même titre que celui des produits industriels. W.

Brock écrit à ce sujet : «*Les Etats-Unis doivent également continuer à jouer leur rôle de guide quant à la libéralisation du commerce des services... il faut que nos sociétés de services puissent accéder plus facilement aux marchés étrangers.*» Le représentant spécial du Président «oublie» cependant de préciser que lorsqu'une compagnie d'assurances étrangère désire s'implanter aux Etats-Unis, elle doit traiter avec 50 représentants officiels (un par Etat). Par ailleurs, les lois américaines interdisent à une banque de créer des filiales dans un autre Etat de l'union. Ces dispositions, rappelées par Stewart Ramsey (5), ne sont-elles pas protectionnistes ?

(5) Rédacteur en chef d'une revue américaine d'économie

(6) Vice-adjoint du représentant pour les négociations commerciales

Pourtant, les ambitions américaines sont grandes. Richard Self (6) précise : «les principaux services qui viennent d'emblée à l'esprit sont les transports maritimes et aériens, les télécommunications et les échanges de données, la banque, le tourisme, le cinéma, l'ingénierie et l'architecture...» Ces services sont-ils seulement affaire d'échanges économiques ? Un pays qui obtiendrait une position dominante dans le transport, l'information, la circulation de l'argent, la culture et le cadre de vie, n'imposerait-il pas, même sans le rechercher, un mode de vie particulier : le sien ?

Les défenseurs inconditionnels du libre-échange, et notamment les Américains, ne répondent jamais aux questions suivantes : qu'est-ce que la véritable concurrence ? Cette notion intègre-t-elle en particulier des niveaux de salaires et de protection sociale différents ? Ou faut-il laisser les multinationales pratiquer une forme moderne d'esclavage dans les pays du tiers monde ? Qu'est-ce qu'une authentique rentabilité, quand les données sur lesquelles sont fondées toutes prévisions peuvent varier du tout au tout en quelques années, voire en quelques mois : la «crise» de l'énergie constitue, à cet égard, un excellent exemple.

Certes personne ne songe à faire l'éloge d'un protectionnisme frileux et sclérosant qui prônerait un total repli sur soi. Mais il faut avoir le réalisme de dire que, dans certaines circonstances, une protection temporaire est nécessaire pour toute nation digne de ce nom quand il s'agit de secourir des secteurs vitaux. Par ailleurs,

ETUDES

tout ce qui touche à l'indépendance et à la défense d'un pays, peut-il être soumis aux seuls aléas du «marché»?

Le «libre-échange», tel qu'il est souhaité aux Etats-Unis, reste une utopie qui masque, en réalité, des rapports de force. Il ne sert à rien de les dissimuler derrière des théories fumeuses.

A. SOLARI

quelle politique industrielle ?

CITÉ : Qu'est-ce qu'une politique industrielle ?

Jean-Michel Quatrepont : Je rappellerai d'abord qu'il ne s'agit pas d'une nécessité ressentie par tous. Certains affirment qu'il suffit de créer un environnement favorable aux entreprises pour que le développement industriel s'effectue convenablement. La devise «*ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats-Unis*» illustre cette conception niant le besoin d'une politique industrielle.

*Jean-Michel Quatrepont,
journaliste au quotidien
«Le Monde»,
est spécialisé dans
les questions
concernant les
industries de
pointe.
Il est l'auteur de
«French
Ordinateurs»*

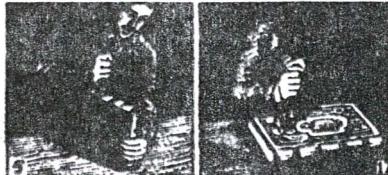
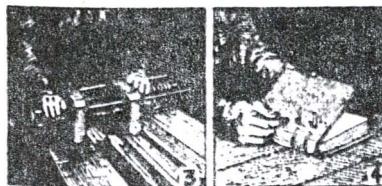
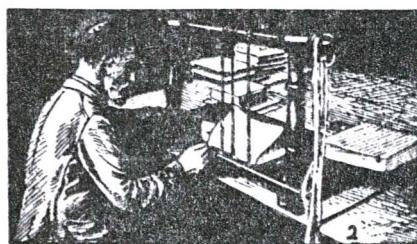
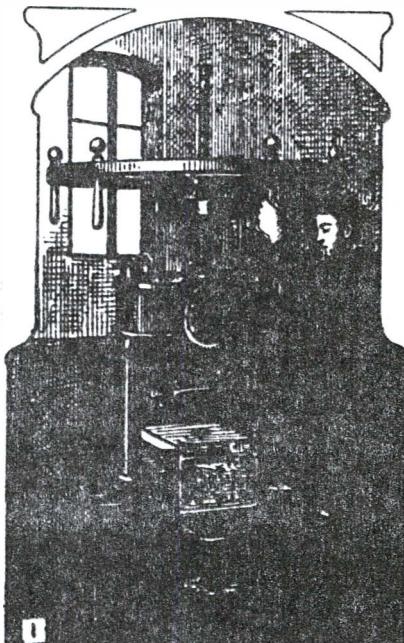
Vous avez les pays qui proclament la nécessité d'une telle politique et prétendent la mettre en place par l'intermédiaire d'un «Gossplan»... Mais les pays de l'Est n'ont pas de politique industrielle pour la bonne raison qu'ils n'ont pas d'industrie, à part celle de l'armement, mais c'est un autre débat.

Troisième catégorie : les pays qui font une politique industrielle sans le dire. Le meilleur exemple est celui du Japon qui a mis en place une véritable politique industrielle par l'intermédiaire du fameux MITI (1) et qui a obtenu des résultats spectaculaires. L'Italie est un autre exemple intéressant. Le secteur d'Etat a obtenu des résultats non négligeables sous l'impulsion de l'IRI (2), tandis que le secteur privé et le secteur «souterrain» des multiples entreprises plus ou moins illégales contribuaient à maintenir la vitalité de l'ensemble.

Enfin, nous connaissons des gens qui parlent beaucoup de politique industrielle, mais qui ont du mal à passer à l'action. Cela c'est la France, et notamment la France depuis 1981.

PRÉVOIR

Mettre en place une politique industrielle, cela veut dire prévoir les évolutions, notamment technologiques, qui affecteront, à moyen et à long terme, la vie économique et sociale des nations. Cela requiert en priorité de bien repérer les enjeux internationaux (émergences de pays neufs, réactions possibles des pays industrialisés ...) puis de déterminer quelle place on peut occuper dans cette évolution, et pour cela définir des priorités formant un projet.



*Demain :
de nouvelles
formes de
travail ?*

AVOIR UN PROJET

Le dit-projet doit bien entendu respecter un certain nombre de grands principes (indépendance nationale par exemple) mais il doit aussi être en accord avec certaines caractéristiques du pays, tenir compte de ses forces et faiblesses (naturelles, humaines, culturelles, voire institutionnelles).

SE DONNER DES MOYENS

Alors on pourra «fixer des enveloppes» de crédits et les moyens d'actions que l'on entend se donner et laisser ensuite les acteurs

économiques et sociaux jouer le rôle qui est le leur.

CITE : Qu'est-ce qui empêche les Français de passer à l'action ?

Jean-Michel Quatrepont : Je rejoindrais là, la catégorie de ceux qui nient le besoin d'une politique industrielle pour dire que sans un milieu favorable il n'y a pas de développement industriel possible.

CHANGER LES MENTALITÉS

Pour la France cela requiert tout d'abord un changement dans les mentalités : convaincre les gens que l'industrie c'est important ! Il faudra ensuite s'attaquer aux problèmes de formation, d'éducation, car il ne sert à rien de se lancer dans des technologies nouvelles si on ne dispose pas des hommes formés pour les utiliser.

La question de l'épargne se pose également : où doit-on prendre l'argent ? où doit-on l'investir ? C'est affaire de choix qui ne sont pas résolus de manière satisfaisante dans notre pays ...

Le dernier grand problème est celui des rapports sociaux. Aucune politique industrielle n'est possible s'il n'est résolu au moins en partie.

Pourtant ces problèmes non résolus ne devraient pas être considérés comme des excuses à l'absence de politique industrielle, mais simplement comme des données à prendre en compte pour l'élaboration d'un plan. Or on en arrive à ce paradoxe que les socialistes que l'on pouvait croire plus «planistes» que leurs prédécesseurs (qui avaient mené une politique d'abandon extrêmement néfaste pour notre industrie) n'ont toujours pas élaboré un plan digne de ce nom. Pourtant certains instruments existent, des rapports ont été rédigés et sont directement utilisables. Or nous ne voyons toujours rien venir de concret.

CITÉ : Le plan n'est-il pas considéré comme quelque chose de dépassé ? Adapté à une période de croissance ne perd-t-il pas toute efficacité en période de «restructuration» ?

Jean-Michel Quatrepont : La thèse que vous rappelez est le fait de ceux pour qui faire un plan c'est prévoir un taux de croissance. Il est bien évident que nous n'en sommes plus là et que certaines discussions, pas si lointaines, sur le taux de croissance optimum qui devait être celui de la France, font aujourd'hui rêver. On parlait de 5%, voire de 6 ou 8%, de «taux à la japonaise», alors que nous en sommes aujourd'hui à une croissance zéro, ou 0,5 ...

Je connais pour ma part des dirigeants qui savent élaborer et respecter un plan : dans les multinationales américaines par exemple.

Au moment où, en France, l'idée de plan dépérissait, les grandes firmes américaines développaient des instruments de prévision et de programmation - avec même des formes de démocratie assez élaborées - qui leurs permettaient d'établir des plans extrêmement précis. Ainsi, Texas Instrument travaille depuis des années avec un plan de 11 ans, défini à partir de multiples informations recueillies jusqu'aux niveaux les plus bas (jusqu'aux vendeurs et aux clients) et de projets soumis au jugement de nombreux niveaux hiérarchiques. De même, les industriels japonais qui avaient décrété, il y a un peu plus de dix ans, qu'ils prendraient le marché mondial de la petite électronique, se sont appuyés sur un plan extrêmement rigoureux, répondant aux critères que j'ai esquissés tout à l'heure (prévision, projet respectant des principes et s'appuyant sur des mentalités particulières, priorités définies et moyens mis en œuvre...).

CITÉ : Il y a eu le «plan à la française» de la période gaullienne.

Jean-Michel Quatrepont : Oui, cela a correspondu à une période très brève (1966 - 1972 peut-être) et les résultats ont d'ailleurs été considérables. Le mérite des dirigeants de l'époque était entre autres d'avoir pris en compte certaines données de la sociologie, de la socio-politique, française, en particulier le fait qu'en

France tout doit remonter à Paris, toujours ... Le développement à partir de réseaux centralisés (armement, téléphone ou nucléaire) ont ainsi créé des points forts de notre économie. Cela reprenait une pratique plus ancienne (le chemin de fer, l'électrification ...) qui a permis de «placer» la France dans un certain nombre de «créneaux.

CITÉ : Quels sont les secteurs «porteurs» dans lesquels l'industrie française doit investir.

Jean-Michel Quatrepont : Je voudrais d'abord insister sur la nécessité de faire des choix. Le ministère de l'Industrie, l'Administration en général, les députés encore plus, sont soumis à des pressions considérables pour que l'on fasse survivre telle ou telle entreprise, tel ou tel secteur, voir même telle province. Et la tentation c'est de saupoudrer de crédits des secteurs en perdition (fer, textile, etc.) et de cacher la vérité aux gens. Dans une certaine mesure l'Etat est obligé de céder. Qui oserait dire que les quota de production du fer devront encore baisser, beaucoup plus qu'on ne l'a annoncé, que la Lorraine verra encore, non pas 20.000, mais peut-être 40.000 emplois disparaître dans la sidérurgie ?

Mais une politique d'assistance industrielle, qu'il faut sans doute faire, d'un point de vue humain, c'est tout sauf une politique industrielle !

Une politique industrielle doit prendre en compte l'émergence de matériaux nouveaux. Prenons par exemple la fibre optique fabriquée à partir de silice, qui va progressivement remplacer le fil de cuivre dans de nombreuses applications. Supposons qu'il faille choisir entre une usine de production de fil de cuivre employant tant d'ouvriers et une enveloppe de crédits consacrée à des recherches sur la fibre optique ... ? Ce sont de telles questions qui se posent chaque jour et que seul un plan peut permettre d'appréhender dans leur globalité.

Pour en revenir aux secteurs porteurs, je dirai qu'il y en a quatre pour les vingt prochaines années :

- l'ELECTRONIQUE qui est un secteur très vaste et qui touche à tous les autres secteurs de l'activité économique,
- L'ENERGIE, nucléaire, solaire dans une certaine mesure, économie d'énergie qui constitue un secteur industriel à part entière ...
- L'AGRO-ALIMENTAIRE, production et traitement des céréales, des viandes, etc., dont l'importance stratégique s'accroît avec l'augmentation de la population mondiale,
- LES COMMUNICATIONS, automobiles, chemins de fer, air, qui continueront à se développer.

A cela il faut ajouter les «BIOS» que l'on retrouve dans l'Énergie (carburants de substitution...) comme dans l'agro-alimentaire (aliments de synthèse...) et qui est un secteur à son début, un peu comme l'électronique en 1965. On en connaît les potentialités sans pouvoir déterminer les délais de développement.

Au fur et à mesure de cette énumération les points forts de la France, comme ses points faibles, ressortent. La faiblesse la plus anormale, étant données nos potentialités, est celle de l'industrie agro-alimentaire. La plus évidente étant celle de l'électronique.

CITÉ : Que pensez-vous des mesures de protection prises par le gouvernement. Croyez-vous qu'elles préparent un ressaisissement français ?

Jean-Michel Quatrepont : Vous voulez parler de l'affaire des magnétoscopes. Jean-Pierre Chevènement avait annoncé en septembre que la France allait se doter des moyens de produire un million de magnétoscopes par an. Les mesures de protection prises ensuite peuvent faire croire à une stratégie d'ensemble. Quand on connaît la manière dont les choses se sont passées : il n'en est rien. Faire dédouaner les magnétoscopes japonais à Poitiers, je voudrais d'abord dire que, si ce n'est peut-être pas très habile politiquement, ce n'est pas non plus scandaleux. Tous les pays industrialisés ont recours depuis de nombreuses années à de

telles pratiques. Les avions Airbus doivent, aux Etats-Unis, se faire dédouaner dans une ville située à plusieurs centaines de km d'un aéroport. Des normes extrêmement complexes ont protégé efficacement jusqu'à ce jour l'industrie allemande du téléphone qui jouit d'un quasi monopole sur son territoire. Mais la France ? La mesure concernant les magnétoscopes est en fait d'origine fiscale. La crainte de voir les contribuables échapper à la taxe de 471 F a seule joué dans un premier temps. M. Jobert a ensuite utilisé cette opération à des fins de commerce extérieur. Il a d'ailleurs obtenu des résultats puisqu'on annonce ces jours-ci que l'usine Akaï d'Honfleur montera des magnétoscopes en France. Cela fera une part de valeur ajoutée, si minime soit-elle, qui nous reviendra. Quant au 1 million de magnétoscopes français, cela me paraît peu crédible. Il faut plus de deux ans pour étudier et mettre en place les équipements nécessaires. Il s'agit de mécanique de haute précision essentiellement. Même Philips dans son usine autrichienne se heurte à de nombreuses difficultés malgré une préparation de longue date. Dans 2 ans il sera trop tard. En fait c'est à la génération suivante de matériels (video-disque, nouveaux standards internationaux de magnétoscopes) qu'il faudrait consacrer les crédits de l'Etat. Pour cela il faudrait voir à plus de cinq ans et dégager des crédits très importants.

CITÉ : Peut-on prévoir les conséquences du développement de l'électronique et avec elle de la robotique, des communications, etc. ?

Jean-Michel Quatrepont : Je serais tenté de faire une réponse différente selon l'interlocuteur. Je pense qu'il faut rester très ferme vis-à-vis des docteurs Follamour (et il en existe) qui dans les grandes compagnies type IBM auraient la tentation de préparer des projets totalement déments. J'ai eu l'occasion d'exprimer ma désapprobation, ou au moins mon inquiétude, devant les utilisations envisagées par certains inventeurs de machines à traitement de textes. Il est vrai d'autre part que certaines solidarités, la qualité des contacts humains sont menacées quand l'ingénieur peut travailler chez lui avec son ordinateur et son système de communication,

quand une seule personne suffit à contrôler de nombreuses machines automatiques, quand, étant donnés les investissements colossaux consentis pour automatiser la production, le travail en 3 x 8 s'impose. A brève échéance de nombreux postes de travail vont ainsi être supprimés et il faudra apprendre à travailler autrement. Les syndicalistes s'insurgeront peut-être contre ce retour en arrière, cet abandon des avantages acquis. Cela touchera tout le monde. Car si un nombre important de techniciens, d'ouvriers, travaillent en horaires décalés, le samedi et le dimanche, il faudra bien qu'ils aient accès aux prestations de services privés ou publics et ceux-ci devront également s'adapter.

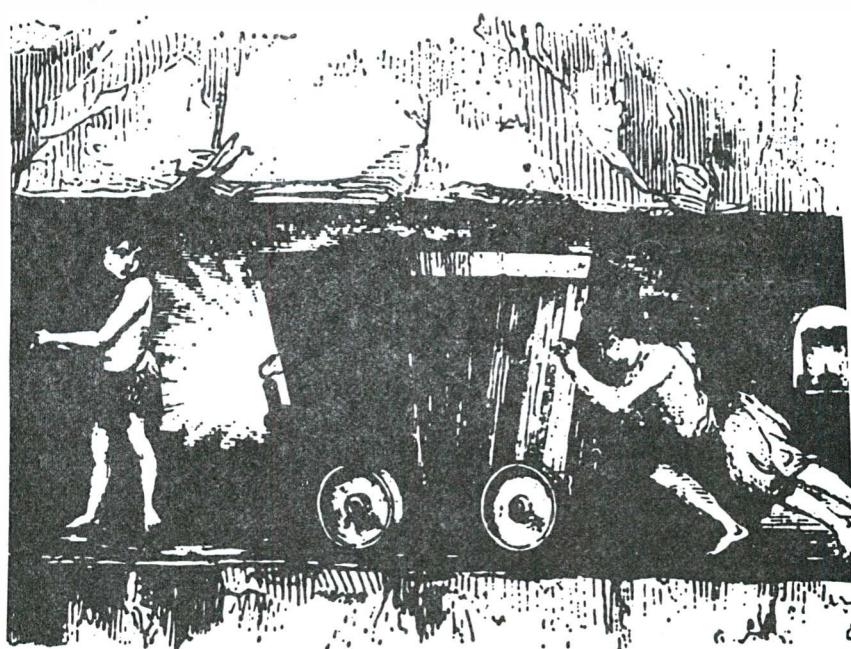
Un pays ne pourra pas refuser cette réorganisation de la production sauf à accepter d'être rapidement dépassé par ses concurrents, les combats de retardement n'y pourront pas grand chose.

Mais je pense, par ailleurs, et je le dis en m'adressant à d'autres interlocuteurs, que cela ne sera peut-être pas entièrement négatif. Tout dépendra de la façon dont cette mutation s'opérera. Par exemple je constate actuellement que l'introduction des machines à traitement de textes dans les secrétariats, quand elle est bien préparée, bien expliquée, quand une formation correcte est dispensée, est ressentie comme un enrichissement de leur travail par les dactylos. Or on pouvait être inquiet à ce sujet. J'ai même laissé entendre au début de cet entretien que l'informatique et les moyens de communication modernes pouvaient permettre certaines formes de démocratie dans les grandes entreprises. Il ne faut bien entendu pas exagérer l'importance de ces possibilités.

Ce qu'il faut de toute façon faire comprendre c'est qu'on ne refuse pas le progrès technique. Le téléphone a pu être considéré comme un gadget par un ministre dans les années 60, M. Jobert peut estimer - et au fond il a sans doute raison - que le magnétoscope n'est pas indispensable aux ménages français. Mais les avancées technologiques s'imposent par des phénomènes que nous ne maîtrisons pas : décisions des multinationales, de pays comme le Japon, mécanismes de marché, modes, etc. La seule façon d'éviter les débordements, c'est de former les gens dès le plus

jeune âge à maîtriser les outils électroniques et informatiques. C'est aux enfants qu'il faut apprendre à dominer les systèmes nouveaux si l'on veut que demain les Français soient maîtres de leur destin dans la vie de tous les jours et au point de vue de leur politique industrielle.

propos recueillis
par Frédéric Aimard



REVUE DES DEUX MONDES

Fondée en 1829

Mensuel ISSN 0750-9278

Président : JEAN JAUDEL

FEVRIER 1983

LE NUMERO 21 F.T.T.C.

ALAIN GRIOTTERAY	L'ENJEU DES MUNICIPALES DE 1983	257
MICHEL JOBERT	« POUR EVITER UNE GRAVE CRISE DU SYSTEME BANCAIRE INTERNATIONAL »	267
YVES LAULAN	FINANCER LA CROISSANCE DANS LES ANNEES 1980	273
MICHEL RIQUET S.J.	L'HOMMAGE DE JEAN-PAUL II A JACQUES MARITAIN	277
Mgr PAUL POUPARD VLADIMIR VOLKOFF	« L'INDIFFERENCE RELIGIEUSE »	285
	LA MACHINE A ECRIRE (Nouvelle)	288

EN MARGE DES LIVRES

A.-M. CARRE, O.P. de l'Académie française	JEAN-PAUL II ET LE THEATRE ..	290
ETIENNE WOLFF de l'Académie française	« D'ABORD VIVRE »	294
ALAIN JUPPE	LE DEVOIR DE RESISTANCE	301
JACQUES BREHANT de l'Académie de médecine	QUAND VOLTAIRE S'AMUSAIT A COUPER LA TETE DES ESCAR- GOTS	312
JEAN-BAPTISTE DUROSELLE de l'Institut	LES REVES ITALIENS DE LA FRANCE (1939-1940)	319
LOUIS AMADE	« DIEU VOUS PARDONNE »	335
ROGER LEBON	BESTIAIRE HUMAIN	336
JEAN-RAPHAEL SOUCARET	MEDICAMENT ET REGLEMENTA- TION	340

PORTRAITS ET SOUVENIRS

JEAN GUITTON	RENAN ET PSICHARI	349
de l'Académie française	PIERRE MOINOT, NOUVEL IM- MORTEL	355
PAUL VIALAR	ARAGON	359
CHARLES LE QUINTREC	HENRI QUEUILLE « FRANÇAIS LIBRE » ET DE GAULLE	361
JEAN GALLOT	JEAN GIRAUDOUX	377
MERRE DE BOISDEFRE	LA POLITIQUE EXTERIEURE	398
FRANÇOIS PUAX	LA POLITIQUE INTERIEURE	408
ALBERT LEBACQZ	LA REVUE LITTERAIRE	413
MERRE DE BOISDEFRE	A L'UNIVERSITE	429
CHRISTIAN PHILIP		

LES CHRONIQUES ET ESSAIS DE : GEORGES CHARENTE. — PHILIPPE SENART. — YVAN CHRIST. — FERNAND LOT. — PAULE FOUGERE. — MIHAI DE BRANCOVAN. — ROGER REGENT. — PIERRE AUDINET. — CLAUDE BOURILLON. — RENE ELVIN. — JACQUES DESCHAUMES. — GERARD STEPHANESCO. — FRANÇOISE ESCOFFIER. — CHRISTIAN DEDEYAN. — MICHEL ROBIDA. — JACQUES DE RICAUMONT.

15, RUE DE L'UNIVERSITÉ - PARIS-VII - Tel. 261.21.49

défense : nouvelles données

CITÉ : Quelles sont les données militaires qui font que chacun s'accorde à considérer les années 80 comme particulièrement cruciales pour la liberté de l'Europe de l'Ouest ?

Un certain nombre d'évolutions ont eu lieu dans le domaine militaire depuis que nous avons constitué notre dossier sur la défense nationale (CITE N° 1).

C'est pour quoi nous sommes allés interroger à nouveau le général Pierre Gallois que nos lecteurs connaissent bien.

Pierre GALLOIS : Les hommes d'Etat et les militaires déclarent en effet volontiers que depuis les années 76-77 «les choses ne sont plus comme avant». Pour cela ils prennent en compte deux phénomènes techniques.

Le premier, disent-ils, est celui de la «parité nucléaire» qui existe entre les Etats-Unis et les Soviétiques. Or cette «parité» jugée selon des critères numériques ne correspond à rien d'un point de vue stratégique. A partir du moment où les Russes ont été capables d'infliger au territoire américain des ravages inacceptables, c'est-à-dire à partir de 1965, cette «parité» avait été acquise. Les Américains ont dès lors cherché une stratégie de rechange pour la défense de l'Europe, une stratégie excluant autant que possible le risque d'une escalade ou de «bavures» nucléaires. La thèse de la «riposte adaptée» à une agression soviétique, adoptée en 1967 par l'OTAN (après le départ de la France) fut la première traduction de ce souci de «dénucléarisation» des territoires européens.

Le phénomène technique réel en revanche est celui de l'accroissement de la précision des armes nucléaires. Le déploiement des missiles russes SS 20, portant une charge relativement faible, mais avec une extrême précision, met l'ensemble des forces de l'OTAN déployées en Europe à la merci d'une salve tirée en bénéficiant de la surprise. La théorie de la «riposte adaptée» en perd définiti-

ENTRETIENS

vement toute sa faible crédibilité, ce qui n'empêche pas le général Rogers de réclamer un accroissement du potentiel classique des forces de l'OTAN. (1)

CITÉ : Dans ce contexte quel est l'enjeu des conférences qui se tiennent à Genève depuis un an et demi ?

Pierre GALLOIS : Vous savez qu'en réponse à l'appel du chancelier Schmidt, le président Carter avait proposé à l'OTAN de déployer des armes à peu près symétriques aux SS 20 : les Pershing II et les missiles de croisière. Mais les Etats européens ne disposent pas des mêmes espaces que les pays de l'Est pour déployer de telles armes. Surtout ils doivent compter avec des opinions publiques... Si bien que l'on s'aperçoit aujourd'hui que les populations de l'Allemagne de l'Ouest, mais c'est également vrai pour celles des Pays-Bas (2), ne sont pas disposées à accepter ces armes. Cela ne peut que renforcer les Américains dans leur tentative de dé-sanctuarisation des territoires européens.

A Genève, on peut imaginer que les Américains ont tenu le langage suivant aux Russes : «Vous déployez actuellement des armes nucléaires capables de neutraliser toutes les forces classiques de l'OTAN, d'entrée de jeu, en une seule salve. En réponse nous devons donc déployer des armes nouvelles capables, en raison de leur mobilité, de survivre à cette attaque. Mais si vous ne voulez pas être à votre tour menacés par nos Pershings et nos missiles de croisière, vous n'avez qu'à démanteler vos SS 20.»

Les Etats-Unis peuvent même, dans ces conditions, faire miroiter aux Russes un retrait progressif des armes nucléaires américaines des territoires européens. C'est l'«option zéro» intégrale qui ramènerait l'Europe au rang des pays uniquement protégés par des armes classiques.

A cela nous constatons que M. Andropov ne manque pas d'arguments pour répondre. Après avoir déployé 330 lanceurs de SS 20, capables de lancer en une seule salve environ un millier d'ogives

nucléaires, sur mille objectifs différents, les Russes proposent de ramener ce chiffre à 162. Une telle concession, qui n'est pas dans la manière soviétique, ne peut s'expliquer que par la volonté d'empêcher le déploiement des Pershing. Tentons d'analyser la démarche de Y. Andropov, devenu «homme de bonne volonté» aux yeux de l'opinion occidentale. Ce chiffre de 162 correspond au nombre d'ogives que la France et la Grande-Bretagne pourraient, d'après des déclarations de M. Brejnev, lancer sur les territoires russes. Si bien que la position russe ne manque pas de logique au yeux de l'opinion publique. (3)

Bien entendu, M. Andropov a oublié de dire que les 162 lanceurs qu'il garderait lancent, eux, 3 ogives chacun, et pourraient donc atteindre quelques 480 objectifs différents. Si l'on rappelle que la totalité des objectifs de l'OTAN, dit «critiques» est inférieure à 500, on ramène la concession des Russes à de plus justes proportions. De plus, il faudrait ajouter que les 162 lanceurs français et britanniques ne relèvent pas d'un même pouvoir politique, comme ceux des Russes. Si d'aventure, dans le cycle nucléaire qui a ses lois particulières, la Grande-Bretagne était attaquée, la France ne bougerait pas. Inversement, si la France était dans le collimateur soviétique, les Anglais resteraient cois. L'addition des forces anglaises et françaises constituent donc un abus politique.

Néanmoins, les Américains pensent parvenir, à Genève, à se rapprocher de «l'option zéro» en mettant de côté les engins comme le SS 22, le SS 23, etc. et le fait que les Soviétiques ont 3 700 avions porteurs de projectiles nucléaires.

CITE : Il pourrait s'agir d'un simple recul des batteries de SS 20 ?

Pierre GALLOIS : Dans ces cas, les lanceurs de SS 20, déployés sur l'Oural par exemple, pourraient encore atteindre l'Europe occidentale. Déployés à la frontière chinoise (avec les problèmes politiques que cela poserait), il ne faudrait que 48 heures d'avions pour les ramener à la frontière tchèque. Donc, pour que l'option

ENTRETIENS

zéro soit valable, il faudrait que les Russes détruisent les batteries de SS 20. Mais il serait encore nécessaire qu'ils réduisent le nombre de leurs autres vecteurs nucléaires. Or, même dans cette hypothèse, ils conserveraient un avantage considérable, grâce à leurs forces classiques, avec quelques 180 divisions contre, dans le secteur Centre, une trentaine du côté occidental.

CITÉ : C'est dans ce dernier contexte que les déclarations du Général Rogers prennent un sens...

Pierre GALLOIS : Le général Rogers, selon des instructions qu'il a du recevoir du Pentagone, essaie en effet de profiter de la situation pour faire adopter par ses alliés européens une nouvelle stratégie n'impliquant pas trop (nucléairement) les Etats-Unis.

Cette stratégie serait fondée sur un certain accroissement des forces classiques de l'OTAN, et sur l'exploitation d'armes classiques nouvelles que les Etats-Unis ont les moyens de créer. En effet, au fur et à mesure que la précision des armes s'accroît, l'explosif que transportent ces armes diminue. Il diminue à un tel point qu'arrive un moment où l'on pourrait substituer un explosif classique à une charge nucléaire. Le raisonnement des Américains est donc que ce n'est pas la peine d'engager l'Amérique dans un conflit nucléaire si on peut, demain, assurer la défense de l'Europe avec des armes classiques qui feront presque le même «travail» que des armes nucléaires. Dès lors on pourrait ne pas déployer les missiles Pershing II en Europe, retirer les 5 ou 6 000 ogives nucléaires qui s'y trouvent, et la banalisation de l'Europe serait enfin acquise.

CITÉ : Contrairement au Budget militaire 82, le Budget 83 a suscité de nombreux remous qui se sont traduits notamment par la publication, dans «Le Matin de Paris», des trois lettres de Chefs d'Etat-Major au ministre de la Défense. Ce dernier a-t-il sacrifié quelque chose d'essentiel entre 82 et 83 ?

Pierre GALLOIS : M. Hernu est l'héritier d'une politique mili-

taire définie dans ses grandes lignes par la loi de programmation votée au mois de mai 1976. A cette époque, je m'étais permis de signaler que cette loi était mauvaise. C'était une loi dont l'objet unique était de payer les soldes du personnel : une loi d'effectifs. (Il est d'ailleurs précisé dans le préambule de cette loi que le traitement du personnel sera honoré en «toutes circonstances»).

On pouvait de plus reprocher à cette loi de s'attarder à des notions d'équilibre entre les trois armes.

— Cela était inadapté : au moment où la France s'attribue des zones économiques de 200 milles nautiques autour de ses côtes et doit donc protéger un domaine maritime considérable.

— Cela était inadapté : la sanctuarisation du territoire national par l'atome réduisant le rôle des forces classiques sur le continent. (En revanche si nous voulons conserver des territoires Outre-Mer, qui sont essentiels si la France veut demeurer un tant soit peu dans la course spatiale, il faudrait les renforcer par des moyens politiques et militaires classiques, ce qui n'a pas été prévu).

— Surtout, puisque les Soviétiques ont réussi à s'installer, notamment par Cubains interposés, un peu partout en Afrique, en Amérique Centrale ou en Asie, sur des lignes de ravitaillement, sur des territoires qui sont nos marchés ou nos sources de matières premières, il aurait été nécessaire de prévoir les moyens de leurs disputer km² par km² ces territoires. Pour cela il faudrait se doter des moyens de transport à grande distance, ce que ne permet pas la loi de programme de 1976.

Une telle loi qui ne tenait compte d'aucune des mutations stratégiques actuelles était lourde de conséquences. Elle porte ses effets maintenant. Les recherches non effectuées entre 1976 et 1980 correspondent à des matériels faisant défaut pour les années 82 à 84 et au-delà.

Aujourd'hui les chefs d'Etat-Major manifestent leur inquiétude. Celle-ci est très compréhensible dans la mesure où, par exemple, le chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air s'aperçoit qu'il n'a pas les moyens d'entretenir une aviation de combat minimum de 450

ENTRETIENS

appareils, où l'on constate que le tonnage de la Marine décroît, où l'Armée de Terre s'avise qu'elle ne dispose pas des moyens de défense anti-aérienne prévus, etc. Mais qui est responsable ?

Le malheur a voulu que les résultats de cette coupable imprévoyance soient encore agravés par les vacillements actuels de notre économie. Les modestes objectifs de la loi de programmation ne sont pas remplis. La part militaire du Budget n'a pas atteint les 20% prévus, l'objectif des 4% du PNB n'est pas rempli non plus. J'estime que l'endettement actuel de la France pèsera encore plus sur les années à venir et il est normal, je le répète, que l'inquiétude soit grande chez les chefs d'Etat-Major de l'Armée. Mais cette inquiétude se manifeste encore trop par la volonté de préserver une situation figée et pas assez par le désir d'adapter nos moyens aux conditions actuelles de la défense du pays.

CITÉ : En ce qui concerne les sous-marins nucléaires lanceurs d'engin, un document produit par le R.P.R. assurait qu'il en fallait 15. Ce chiffre est-il aussi incongru qu'on a bien voulu l'assurer dans l'ensemble de la presse ? Quel serait le nombre optimum de sous-marins nucléaires, compte tenu des moyens financiers de la France ?

Pierre GALLOIS : On a bien annoncé le lancement d'un septième sous-marin nucléaire, mais on n'a pas assez souligné que, faute de crédits, on mettra 14 ans pour le faire (Les Soviétiques fabriquent actuellement 5 sous-marins de cette nature par an). Nous battons là les records de lenteur, d'autant plus qu'en 1995, nos premiers sous-marins nucléaires auront 25 ans d'âge et seront proches de la retraite. Dans quelques années, si l'on n'y prend garde, la force stratégique française jouera les Gérontes.

En ce qui concerne le nombre de sous-marins nucléaires optimum, il s'agit d'une question de volonté politique. Lorsqu'il y a trois ans on a en effet parlé de 15 sous-marins, cela a provoqué quelques remous. C'est oublier que la Grande-Bretagne, qui a un PNB inférieur au nôtre, aligne aujourd'hui 15 sous-marins à

propulsion nucléaire : 4 sous-marins lance engins (plus perfectionnés que les nôtres pour ce qui concerne les missiles dont ils sont dotés) et 11 sous-marins nucléaires d'attaque (alors que nous n'en possédons qu'un seul). Ces sous-marins nucléaires d'attaque font, comme les SNLE, des croisières de très longue durée et donc, en ce qui concerne l'équipage et la nécessité de vivre dans un «vivier» de marine de surface importante, ils ont posés presque les mêmes problèmes à la marine britannique. Si les Anglais ont été capables de résoudre ces problèmes, nous pourrions aussi le faire.

Je suis persuadé que les nouvelles responsabilités navales de la France implique une marine accrue, et dans le cadre de cette marine accrue il paraît raisonnable que nous disposions de plus de sous-marins à propulsion nucléaire. (4) Cela impliquerait que des transferts de crédits importants soient opérés des autres armes au profit de la Marine.

Plus les armes nucléaires ou classiques de l'URSS deviennent précises, plus l'explosif qu'elles transportent peut être de faible puissance, plus il est capital pour nous de disposer d'armes mobiles et dissimulables. Or la mobilité permanente des armes en Europe, sur des territoires exiguës et à forte densité de population, crée des mouvements de foules (cf RDA et Pays-Bas). Il est donc de plus en plus intéressant de «mettre nos armes à la mer».

L'ancien équilibre budgétaire entre les trois armes est à modifier.

CITÉ : Pourtant on ne peut pas nier que M. Hernu a eu le courage de favoriser le nucléaire au détriment des forces classiques.

Pierre GALLOIS : Il est vrai que M. Hernu a poursuivi le programme de l'engin multiple aux ogives séparément guidées, il a poursuivi les études pour le septième sous-marin nucléaire, il a lancé l'engin Hadès, mais je crois qu'il n'a pas alimenté en crédits l'engin SX destiné à compenser la vulnérabilité future du plateau d'Albion.

Les missiles du plateau avaient en effet leur utilité aussi longtemps que pour le détruire il fallait consommer entre 200 et 300 mégatonnes, avec des effets de cratère, des poussières radio-actives, partant vers l'Est en raison du sens de rotation de la terre.

Mais encore une fois, compte tenu de l'accroissement de la précision, les mégatonnes faisant place au kilotonnes, les kilotonnes faisant place au kilotonnes basses, les cratères en question deviennent tout petits, le tonnage de matières radio-actives lancé dans l'atmosphère est réduit. Si bien que les Soviétiques peuvent envisager la destruction de ces fusées.

L'Etat-Major des années 75-76, se souciant de cette situation, chercha à substituer à des engins fixes devenus vulnérables, un système d'engins mobiles. Celui-ci baptisé SX aurait pu être implanté dans des zones montagneuses, au-dessus de 1 200 mètres d'altitude, dans les pré-Alpes, les Pyrénées ou dans certaines zones du Massif-Central. En utilisant d'anciens tunnels ou d'anciennes carrières comme protection. Il aurait été possible de prévoir les mouvements erratiques de ce genre d'engins dont la destruction préventive serait ainsi devenue plus difficile. Mais ce projet semble avoir été abandonné. C'est pour cela que j'ai proposé que la France accueille sur son sol des Pershing américains.

Le premier avantage de cette dernière solution serait que le Pershing est tout étudié, «tout dépensé» par les Etats-Unis.

Il pourrait remplacer le SX. Par sa précision il permettrait à la France d'abandonner l'unique stratégie anti-cité - aujourd'hui réservée au spasme ultime - une stratégie plus sélective visant les forces adverses.

En effet la réponse soviétique à la destruction de ses cités par la bombe française serait l'attaque des nôtres. Il est donc peu crédible que la réponse de la France à la destruction de ses seules forces armées par les Russes soit la destruction de Moscou. En revanche, grâce à des Pershing II, la France pourrait répondre à la destruction de ses forces armées par la destruction, par exemple

des bases soviétiques de la presqu'île de Kola. Cette destruction mettrait la Russie dans une situation extrêmement difficile, et la France n'est pas un enjeu tel qu'il puisse-t-être mis en balance avec cette menace ...

Ainsi serait maintenue l'intégrité de la dissuasion française. De plus si la France acceptait de recevoir des Pershing sur son territoire cela enlèverait une épine du pied des Américains qui ont proposé leurs missiles mobiles à des Européens qui n'en veulent plus, cela ôterait d'autre part bien des arguments aux pacifistes allemands et permettrait de renforcer la détermination des pays de l'OTAN quelque peu défaillante aujourd'hui.

Il va de soi que ces armements, qui seraient donnés à la France par les Américains, seraient sous contrôle français, car les armes nucléaires françaises ne peuvent être que nationales. Je vous rappellerai une analogie : lorsque le général de Gaulle a mis sur pied la première composante de ce qui devait être la force de dissuasion française il n'a pu le faire que par l'achat de matériel américain (12 Boeing C 135 de ravitaillement, qui sont alors passés sous contrôle français).

CITÉ : Les crédits consacrés au «Hadès» sont-ils inutiles.

Pierre GALLOIS : La mise en service du Hadès posera des problèmes. Cette arme nucléaire «de théâtre» a en effet une portée plus grande que le Pluton (350 km au lieu de 120). Elle peut, dit-on, tirer par dessus le territoire allemand. Cela signifie politiquement que - c'est une hypothèse - si les forces du Pacte de Varsovie cherchaient noise à l'Allemagne fédérale sur ses frontières, nous laisserions entendre que nous pourrions intervenir. Si nous ne le faisons pas, alors que nous avons dit que nous pouvions le faire, nous subissons une humiliation mettant en cause notre dissuasion. Si nous lançons nos Hadès contre les forces soviétiques, nous nous exposons à une riposte nucléaire des Soviétiques. Par le seul fait de cette menace que nous faisons peser sur eux, nous risquons une attaque préventive par les Soviétiques.

ENTRETIENS

A cette attaque nous devrions riposter par nos armes stratégiques. Et si notre doctrine est celle d'une stratégie anti-cité, nous allons, en réponse à un incident de frontières mettant au prise la RFA et les forces du Pacte de Varsovie, exposer notre territoire à la destruction. C'est la négation du principe de sanctuarisation par une force nucléaire nationale. C'est tout ce que le général de Gaulle avait refusé, notamment dans ses déclarations de 59.

CITÉ : Quel sont les autres signes de perversion de la doctrine de dissuasion française ?

Pierre GALLOIS : Nous avons commis deux fautes politiques, que M. Andropov exploite habilement aujourd'hui. La première a été faite par M. Giscard d'Estaing lorsqu'il a parlé de «dissuasion élargie» en disant que la France devait couvrir l'Europe y compris ses approches septentrionales (Norvège) et méridionales (Turquie). (Dans le même temps il réduisait l'effort nucléaire français d'un tiers !!!)

C'est une erreur qui, dans la mesure où elle n'est pas corrigée par le pouvoir actuel, permet à M. Andropov d'exiger que les armes nucléaires françaises soient comptées avec celles de l'OTAN dans les négociations de Genève.

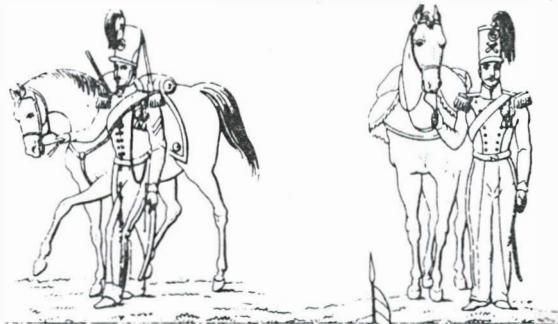
Aujourd'hui le président Mitterrand, avec infiniment plus d'habileté et moins de fatuité il est vrai, laisse la porte ouverte à des interprétations selon lesquelles, dans certaines circonstances, la France pourrait garantir nucléairement la RFA en laissant entendre que le Hadès serait l'instrument de cette politique. Ici l'erreur est de vouloir donner une cohérence a posteriori à une évolution de notre panoplie nucléaire proposée par des techniciens. C'est au pouvoir politique de décider quels matériels nouveaux ont doit mettre en service, et non pas aux techniciens d'imposer la construction de nouvelles armes pour la seule raison qu'ils sont capables de le faire.

**propos recueillis
par Frédéric Aimard**

histoires de cavaliers



«We are such stuff
As dreams are made on...» (1)
Shakespeare, *The Tempest*



«Lebensweg; führt zu immer stärkerer Magie.
Magie, Fähigkeit, Verhältnisse mit Zauberlick
zu ergreifen, Gabe, das Chaos durch Liebe zu
beleben. Chaos als totes dumpfes Hinlungern
der Dinge im Halbdunkel». (2)

Hugo von Hofmannsthal, *Aufzeichnungen*
(14 VII 1895)



(1) «Nous sommes
faits de la même
étoffe que nos
rêves...»

(2) «Le chemin de la
vie; il conduit vers
une magie toujours
plus forte. Magie : la
capacité de saisir des
correspondances
d'un coup d'œil
enchante, le don
d'animer le chaos
par l'amour. le
chaos comme la
morne inertie des
choses dans le demi-
jour».

(3) Arthur
Schnitzler

A seize ans, nous l'imaginons sous les traits de «l'Ami retrouvé», de Fred Uhlman. Le portrait de François-Joseph ne quitte pas son pupitre. La discipline est sévère dans les collèges autrichiens : on lui permettra de porter la poésie lyrique allemande «à un point de perfection inégalé depuis Goethe» (3), d'y faire entendre une musicalité, un *Klang* inouï jusqu'alors, pourvu qu'il signe d'un pseudonyme. Hugo von Hofmannsthal signera donc Loris. Moins d'un an plus tard, les gilets de velours du Café Griensteidl s'émerveilleront quand il leur lira son premier acte en vers, *Hier (Gestern)*.

Un jeune seigneur de la Renaissance, Andrea, y affronte les «ré-

LITTÉRATURE

solutions insensées» auxquelles le poussent «les questions sans réponse», «les désirs sans repos» qui

«Pour chaque aujourd’hui ensevelissent hier
Et ne comprennent pas, ce qu’ils ont tué...»

Nulle consolation au tourmenté, qui sait déjà
qu’«*hier est un mot vide de sens* :
ce qui fut une fois demeure pour l’éternité».

Arthur Schnitzler confiera plus tard à Stefan Zweig qu'il eut ce jour-là l'unique et bouleversante sensation de rencontrer un «génie-né». Bientôt, un vieux poète de vingt-quatre ans, «du milieu de Mallarmé», Stefan George, offrira au prodige le symbolisme constitué et le frontispice de ses «Feuilles pour l'Art» («Blätter für die Kunst»). Peine perdue, différence d'abîmes : Hofmannsthal n'était pas Maximin. Pour la renommée littéraire, utilement surnommeuse, il lui revenait d'être l'Enchanteur, non le Prophète.

*
**

A dix-sept ans, il semble régner parmi les choses avec une souveraineté d'évidence. Les photographies nous montrent peut-être celui qu'il décrira plus tard, cet adolescent «qui longtemps ne put voir la beauté des coquillages :

Il était trop proche d'eux pour cela. (4)

«Aus einer Welt mit ihnen» : il était de leur monde. D'autres images viendront, qui ne feront pas oublier la première. La chapska à l'aigle bicéphale, la fine moustache d'un lieutenant de hussards, penché à un balcon. Tristesse dont il ne fera pas l'aveu : «après dix-huit ans, il n'y a jamais plus rien que l'hiver». (5)

Démobilisé, il fait le voyage de Venise. Il est célèbre. Il visite la France en 1900, rencontre ses écrivains, ses artistes : Rodin et

(4) «*Ein Knabe*»
(1896)

(5) *Dominique de Roux*

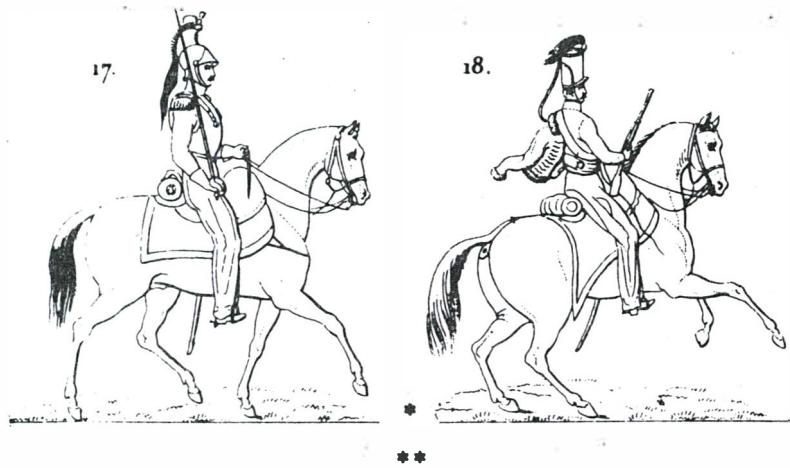
Maeterlinck, Charles Du Bos et Henri de Régnier. L'année suivante, il se marie : il a vingt-sept ans. Une autre photographie le fixe à Weimar, en 1905, au vernissage d'une exposition Claude Monet. La moustache est plus fournie ; il porte une canne et une redingote de voyage. Près de lui, une jeune femme au profil de biscuit, Hélène von Nostitz, couronnée d'oiseaux morts, à la mode du temps. Il apparaît toujours serein, à peine accablé de son infinie politesse.

Il connaît Richard Strauss, impose des livrets à sa musique, visite la Grèce et triomphe sur toutes les scènes autrichiennes, puis à Paris, où le dansent les Ballets russes, au printemps 1914.



Mais l'histoire s'impatiente ; bientôt, le monde s'écroulera. On revoit Hofmannsthal en 1917 dans le jardin de sa maison de Rodaun près de Vienne. Il sourit, peut-être, sous des arbres sans feuilles. À ses côtés, sa jeune fille Christiane, en Ophélie timide. Le vieil empereur était mort : moins de deux ans après, on amènerait son empire sur lui comme un drapeau. «*Et moi, où puis-je trouver des fleurs en hiver ?*»

Hofmannsthal survivra dix ans, en se posant la question d'Hölderlin. Il lui sera épargné l'horreur extrême, et cette glace d'enfer où l'Europe allait être prise. Il meurt en 1929, à cinquante-cinq ans, foudroyé deux jours après le suicide de son premier fils. Il sera enterré selon son vœu secret, dans l'habit du tiers ordre franciscain.



La Ballade de la Vie extérieure pourrait être le testament poétique d'Hofmannsthal :

*«Et des enfants grandissent, aux vastes regards,
Qui ne savent pas; ils grandissent et meurent
Et tous les hommes vont leur chemin».*

Testament d'un règne, aussi. Le poète a vingt ans passés. Il chantera bientôt les jours qui ne sont plus,

*«Ouverts, comme une vallée en forme de lyre
Où il était, ensemble et sans qu'il l'eût choisi,
Maître et serviteur d'une vie pure...»*

*Comme celui qui, pour peu de temps, fait encore
Ce qui ne convient déjà plus, il courait les chemins
Et son âme devançant le retour et les entretiens infinis
S'exaltait calmement». (6)*

Il connaît dès lors la beauté des coquillages et aussi, qu'elle est la «consolation de la vie radieuse», cette «schönes Leben» qui se referme. Le mystère a changé; le déchiffreur sait désormais qu'il porte le chiffre en soi-même - «à soi-même inconnu». Il abandonne décidément les coquillages, ces «belles prisons» qui le retiennent d'affronter le destin. Il faut avancer, mal assuré de son pas solitaire pour

(6) «*Ein Knabe*»
(1896)

«Comprendre qu'il dit beaucoup, celui qui dit Soir
Un mot d'où profondeur et tristesse découlent
Comme, des rayons qui se vident, le miel pesant». (7)

*

**

Le jour de Noël 1890, à propos du journal de Hebbel, le lycéen de seize ans note dans ses carnets : «*Nous foulons des perles cachées dans la poussière*». La loi des chemins terrestres nous condamne à ce saccage étrange. Et la loi particulière, le privilège du poète est d'éprouver jusqu'à la suffocation la vie de chaque chose, c'est-à-dire l'abandon où chaque chose est laissée.

Cette pitié universelle s'accorde mal de la littérature. La tentation du silence, Hofmannsthal l'a connue, et surmontée, puisqu'aussi bien, *La Lettre de Lord Chandos* en est un manière de conjuration. Mais au prix d'un métamorphose : si l'auteur n'imite pas son personnage, il n'écrira plus de poèmes.

A vingt-six ans, Philippe Chandos adresse à son maître vénéré Francis Bacon une dernière lettre, pour s'excuser de renoncer à l'écriture. Il ne le peut, n'y songe même plus, il est hanté jusqu'à l'angoisse par la vie propre du moindre objet familier. La chose la plus chétive le «*rempli du frisson de la présence de l'infini*». C'est, dans un arrosoir à demi oublié sous un noyer, à la surface de cette eau assombrie par les branches, un scarabée qui nage d'un bord à l'autre ; c'est l'agonie des rats empoisonnés dans une cave qui le transit d'horreur partagée. Rien ne lui est insignifiant. «*Je ne trouvais rien qui ne fût qu'apparence. Je pressentais que tout était parabole et toute créature une clef des autres*». Car tout peut être «*la source de l'extase énigmatique, sans parole et sans borne*». Cette «*félicité qui n'a pas de nom*» échappe à ceux qui «*pensent avec le cœur*» (Faut-il ici rappeler que cette formule trop célèbre, trop célébrée, n'est en aucune façon une recette sentimentale, mais, si l'on ose dire, un constat physiologique ?) On pourra dès lors parler de *sympathie*, voire d'*empathie*, ou suggérer, comme tel critique, que Lord Chandos est schizoïde. Combien plus exacte paraît l'«ap-

(7) «*Ballade de la Vie extérieure*», dernière strophe, traduction de Charles Du Bos

proximation» de Charles Du Bos, qui nomme «mystique profane» cette révélation sans contenu.

Mystique sans mystique : ce vocabulaire n'est pas d'Hofmannsthal, ni de son truchement Chandos. Celui-ci n'écrira plus, par excès, par comble d'inspiration : «*la langue dans laquelle il me serait donné peut-être non seulement d'écrire, mais de penser, n'est ni le latin, ni l'anglais, ni l'italien, ni l'espagnol, mais une langue dont pas un mot ne m'est connu, une langue que me parlent les choses muettes et dans laquelle je devrai peut-être un jour, du fond de ma tombe, me justifier devant un juge inconnu.*» (8)

Le poète est ainsi «*le compagnon caché, le frère silencieux de toutes choses*». «*En lui, tout doit et veut se rencontrer. Il est celui qui unit*». (9) Charles Du Bos donnait pour blason poétique à Hofmannsthal l'arc-en-ciel. Sans ombre parce que sans substance, le poète n'est lui-même que l'occasion de l'harmonie. «*Quelque chose se rencontre en nous avec autre chose : nous ne sommes rien de plus qu'un pigeonnier*». (10)

«*En lui, ou nulle part, réside le présent*» comme un affleurement de l'éternel. Car «*le triomphe du temps*» - c'est le titre d'un de ses ballets - est trop manifeste pour n'être pas menteur. N'empêche : il s'impose dans cette «*vie extérieure*», vouée par sa nature même au théâtre. C'est la grande leçon d'un Shakespeare, d'un Calderon, resserrée en une phrase de Claudel, épingle par Hofmannsthal dans ses Carnets de 1927 : «*tout passe, et rien n'étant présent, tout doit être représenté*».

Le présent est voué au secret. Il nourrit ce pressentiment d'une fraternité mystérieuse entre les âmes, d'un entrelacement nécessaire des destinées.

«*De chaque vie une ombre est portée
Sur une autre vie*» (11)

Ne plus écrire de poèmes, à l'âge d'homme, est une révérence au

(8) «*Lettre de Lord Chandos*», traduction E. Hermann (1927)

(9) «*Le Poète et ce temps-ci*», conférence (1905), traduction Charles Du Bos (1927). «*Andréas*», seul roman écrit par H.v.H., et laissé inachevé, est semblablement sous-titré «*Les Unis*»

(10) «*Entretien sur la Poésie*», (1904), traduction Charles Du Bos (1927)

(11) «*Manche freilich...»* (1895)

droit perdu : celui de proclamer, de plain-pied avec les évidences cachées de l'univers, que

«*Trois sont un : un homme, une chose, un rêve*» (12)

C'est une révérence à ces premières années sur la terre, cet *age of innocence* que l'écrivain, au moment de le quitter, semble avoir nommé en songeant à William Blake.

Ce «*langage des fleurs et des choses muettes*» (13) que l'on parlait dans l'Eden est aux poètes la plus ardente, la plus périlleuse nostalgie. S'ils ne se taisent pas, à la manière de Chandos - et à celle, peut-être, de Rimbaud - s'ils s'obinent, malgré tout, à donner corps à ce qui n'en peut avoir, ils encourent la malédiction de Babel. Trois, de ce siècle ascendant, ont diversement tenté de «faire l'Un trop vite» : James Joyce, Stefan George - qui inventa la langue de ses premiers poèmes - Ezra Pound, enfin.

*

**

Le tombeau d'Ezra Pound ne pouvait être qu'à Venise. C'est, nous dit Olivier Germain-Thomas, un cercle de terre au pied d'un cyprès, à la pointe de l'île aux morts, qui regarde vers l'Orient. (14) Peu nous chaut cette ville aux alouettes de l'intelligence européenne; mais beaucoup, en revanche, de mêler à son propos quelques noms amis. De Venise, un seul charme nous retient - *carmen*, poème et enchantement - celui détenu par Milosz.

(12) *«Terzinen» III*
(1894)

(13) *Baudelaire*
«Élévation»

(14) *Olivier*
Germain-Thomas
«La Tentation des
Indes» (Ed. Plon,
1981)

(15) *Toutes les œu-*
vres de Milosz sont
éditées chez André
Silvaire à Paris.

«*J'étais prédestiné au Souvenir*», écrit le chevalier Waldemar en tête de *l'Amoureuse Initiation*. (15) Tout conspirait donc à ce qu'il vînt ici, parmi cette fable de marbre et d'eau, qualifiée, par trompeuse antiphrase, «sérénissime». Rêver ne va pas sans imprudence, ni peut-être un léger désespoir; qui sait les issues dérobées où l'on s'engage ?

Aussi bien, le madrigal s'achève en vêpres. Le Titien bientôt centenaire, qui peint du même pinceau Vénus et l'Assomption, partage avec «le divin» Monteverdi

«la leçon des voies sinuueuses».

Hofmannsthal l'a toujours entendue :

«*C'est le grand art des arrière-plans
Et le secret des clartés incertaines*

*C'est lui qui rend si beaux les sons à demi étouffés
Si belles les sombres paroles des poètes morts
Et toutes les choses, auxquelles nous renonçons.*

*C'est l'enchantedement des jours passés
Et la source de la beauté sans limite...» (16)*

*

**

«*Il y a parmi nous des magiciens et des magiciennes, mais personne ne le sait*». Cet avertissement de l'Arioste ouvre *Andreas*. Hofmannsthal, à sa manière retenue, y poursuit la conversation de Milosz.

Initiation convient mieux sans doute à l'histoire, à la ville et à l'époque - le XVIIIème siècle finissant - que cet *apprentissage* qui est devenu en Allemagne un genre littéraire. Œuvre inachevée, «*torse du plus beau, peut-être, des romans écrits en langue allemande*» (17), *Andreas* ne parle que de commencement. Ce commencement qui est «*pure magie*». C'est le crépuscule, celui du matin : «*il régnait déjà une demi clarté, mais ce n'était pas encore le jour*» (18)

C'est l'heure ambiguë où passent les fantômes; ils se hâtent, ils vont s'effacer - tel celui de Platon que le visiteur morose, accablé de ruines, croise au sommet de l'Acropole. (19)

«*On ne peut rien restaurer*». Mais peut-être, si l'on sait aimer, servira-t-on un jour d'intercesseur à la beauté sans nom et sans vi-

sage. Au terme de sa course, Andreas aurait trouvé les paroles de Milosz : «*la chose qui hors de nous a nom beauté, au-dedans de nous se nomme amour*». Cette chose est le rachat du monde : après Otway et avant Simone Weil, Hofmannsthal composera lui aussi une «*Venise sauvée*».

*

**

A la fin de sa vie, l'écrivain appellera «*préexistence*» l'habituel émerveillement qui avait été comme le climat de son jeune génie poétique. Il en cherchera les traces hors de lui, dans la Venise des derniers doges, dans la Grèce archaïque ou la France de l'Ancien Régime. Et par dessus tout, dans cette ancienne Europe qui achevait d'agoniser sous ses yeux. La double monarchie des Habsbourg était le dernier vestige du Saint-Empire. Et, partant, la dernière preuve de l'universalité médiévale. Sans doute Hofmannsthal portait-il en son cœur le deuil de Sadowa, dont l'infini désastre de 1914 ne fut que l'épilogue.

(16) «*La mort du Titien*», (1892)

(17) S. Zweig

(18) «*Andreas*»
traduction d'Eugène
Badoux

(19) «*Instants grecs, III, Les Statues*»
(1908), traduction
A. Kohn in «*Lettre à Lord Chandos et autres essais*»
(Paris 1980)

(20) Nietzsche

(21) «*L'Écriture comme espace spirituel d'une nation*»
(conférence, 1927)

(22) «*Prix et Honneur de la Langue allemande*»
(préface, 1927)

Mais le poète ne se complaira jamais dans les décombres. Lui que la moindre faute de tact, au témoignage de ses proches, plongeait dans un malaise physique, sait trop combien «la pitié est contraire à la pudeur». (20) Il faudra plutôt, désormais, conjurer la tentation de «*ce phénomène dangereux, le romantisme*». (21) Hofmannsthal n'a pas de mots assez durs contre les chimères de ces «*Weltlosen*», ceux qui sont en rupture de monde.

Il faut donner à la nation allemande la *forme* qui lui manque. Pour cela, il est urgent d'accomplir la «*révolution conservatrice*» qui sauvera «*l'idée de l'Europe, dont dépend la continuation de la vie intérieure*». Dans les dernières années de sa vie, Hofmannsthal va multiplier jusqu'à l'épuisement les discours, les conférences, les messages. Contre l'amnésie collective, la croyance à «*l'exclusive validité du présent*» (22) prometteuse de toutes les abominations, il en appelle aux «*Suchenden*», à ceux qui cherchent, aux «quelques individus» - il nomme Keyserling, Ortega y

Gasset, Valéry - qui pourraient œuvrer ensemble, et vite, à la réalisation de «*cet idéal d'universalité de l'esprit, la plus haute signification du cosmopolitisme*» (23), tel que Goethe l'a illustré.

Si l'Europe n'existe plus, il reste à opposer son idée, son souvenir actif à «*ces tendances barbares de l'aspiration à la puissance*». Hofmannsthal n'est rien moins que lucide. «*Nous sommes tout seuls*». Il voit, non sans angoisse, l'horizon s'obscurcir. «*Une époque très dure, très sombre et très dangereuse est descendue sur nous. Elle est certes descendue sur toute l'Europe, mais nul parmi les autres peuples n'offre, dans son armure, un si grand nombre de jointures par lesquelles le danger peut s'introduire, et se forer une issue jusqu'au cœur.*» (24)

La fondation du festival de Salzbourg, en 1920, la foi ainsi manifestée «*en la tradition civilisatrice de la scène*», participe de ce combat ultime. C'est l'espoir d'un contre feu - ou, si l'on ne craint pas les raccourcis, Mozart contre Wagner. Mais quel incendie de clarté eût-il désormais fallu, pour dissiper les ténèbres ?

*

**

(23) «*Europäische Revue*» (1926)
traduction A. Kohn

(24) «*Prix et Honneur de la Langue allemande*», *ibid.*

(25) «*Commémoration du Centième anniversaire de la mort de Mozart à Salzbourg*» (1891)
traduction A. Kohn

«*Cet embrouillamini d'escaliers galants et de portes de sacristie*» (25), qu'il reconnaissait dans les opéras du jeune Mozart, lui était un reflet de Venise. Il partage avec lui l'accusation de légèreté; d'aucuns appellent ainsi son refus de peser jamais.

Mieux que Rilke, son Dioscure si proche et si lointain, Hofmannsthal demeure ce cavalier adolescent, cornette ou porte-étendard d'un monde qui s'en va.

Son nom, qui évoque je ne sais quelle très antique marqueterie de blason, soulève aussitôt les enchantements de l'enfance : les grandes pièces aux meubles clairs du temps du Congrès de Vienne, l'odeur de pommes et de vieux livres, les gravures d'après Greuze

Sauf indication contraire, les traductions d'H.v.H. sont de l'auteur de cet article.

et le jardin tout proche aux cerisiers... Mais rompons des chiens si romantiques : Hofmannsthal n'eût pas aimé cela.

Il avait composé, de maxime cueillies de toutes parts qui lui étaient familières, un *Livre des Amis*. Ce monument portatif à la consanguinité spirituelle se referme sur les *ultima verba* de Poussin, devise pour toute une vie :

«*Je n'ai rien négligé*».

BIBLIOGRAPHIE

Oeuvres :

Hugo von Hofmannsthal «Gesammelte Werke» (10 volumes)
Editions Fischer, Francfort-sur-le-Main (1979-1980)

Traductions françaises :
«Lettres de Lord Chandos et autres essais» traduction d'Albert Kohn et Jean-Claude Schneider Ed. Gallimard (Paris 1980)

«Le Chevalier à la Rose et autres pièces» traduction d'Henri Thomas et alii, préface d'H. Thomas Editions Gallimard (Paris 1979)

«Andreas et autres récits» traduction d'Eugène Badoux et de Magda Michel, préface d'H. Thomas Edition Gallimard (Paris 1981)

Philippe BARTHELET

En Allemagne ont été publiés de nombreux volumes de la correspondance d'H.v.H. avec :

Richard Strauss (Zurich 1952); Stefan George (Dusseldorf et Munich 1953); Eberhard von Bodenhausen (Berlin 1953); Rudolf Borchardt (Francfort-sur-le-Main 1954); Carl J. Burckhardt (Francfort sur le Main 1956); Arthur Schnitzler (Francfort 1964); Helene von Nostitz (Francfort 1965); Leopold von Andrian (Francfort 1968); J. Redlich (Francfort 1971); R. Beer-Hofman (Francfort 1972)

Ont été traduits notamment :

«Lettres entre H.v.H et C.J. Burkhardt», par Louise Servicen, que viennent de réimprimer les éditions Gérard Monfort.

Mentionnons une traduction anglaise des

«Poems and Verse Plays», préfacée par T.S. Eliot (Editions Routledge and Kegan Paul, Londres 1961)

Sur H.v.V. :

Stefan Zweig : «Die Welt von Gestern» («Le Monde d'Hier, Souvenirs d'un Européen», traduction de J.P. Zimmermann, Editions Pierre Belfond Paris 1982)

Charles Du Bos : «Approximations» (Editions Fayard, Paris 1965)

Etienne Coche de la Ferté : «Hugo von Hofmannsthal» (étude critique et choix de textes traduits) (Editions Pierre Seghers, Paris 1973)

Divers :

Fred Uhlman : «L'Ami retrouvé», traduit de l'anglais par Léo Lack, introduction d'Arthur Koestler (Editions Gallimard, Paris 1979).

"finnegans wake"

de James Joyce



«Finnegans Wake» est un ouvrage légendaire et réputé intraduisible. Philippe Lavergne en présente pourtant une version française complète, (et un peu simplifiée). Illisible pour les uns, «Finnegans Wake» est pour d'autres l'extrême degré et l'achèvement de la littérature... Joyce est-il l'auteur d'un «nouveau langage»?... ou le décorateur d'un nouvel étage de la Tour de Babel?... «Rien qui approche la vision divine ou la rédemption du verbe et qui vaille tout cet amphigouri circumambiant», écrivit Ezra Pound de «Finnegans Wake»...

Ezra Pound voyait *Ulysse* de Joyce comme une enquête sur l'esprit humain au XXème siècle, une critique de la démocratie, un rapport sans complaisance sur l'ère de l'usure ou «l'âge de l'homme» (au sens de Vico) : «MM. Bouvard et Pécuchet sont la base de la démocratie; Bloom l'est aussi; c'est l'homme de la rue, l'homme de tous les jours, le public, (...) c'est l'homme moyen sensuel, (...) l'homme qui croit ce qu'il lit dans les journaux, n'importe qui, le «bouc émissaire» (...), écrit Pound (1), et : «*Ulysse* résume l'Europe d'avant-guerre, la noirceur, la fange, la pagaille d'une civilisation mue par des forces déguisées et une presse vendue, la molesse générale, (...) Bloom, pour une grande part, est cette fange»; «tombeau et archive d'une époque pourrie dépeinte par la plume d'un maître», écrivit encore Pound. L'effet d'*Ulysse* aurait du être cathartique, pensait Pound; et *Ulysse* est d'une telle efficacité que l'on ne peut pas imaginer (comme Pound l'a indiqué et éprouvé) «un prosateur dont la position dans la littérature en général ne soit pas affectée par la venue d'*Ulysse*.

L'on doit donc constater aujourd'hui que le sottisier n'a pas eu son plein effet. Si l'on excepte quelques «artistes sérieux», la littérature, en France par exemple, n'a pas cherché une issue après *Ulysse*. Il est encore question de savoir ce que peut être cette issue. Quel devenir s'offre après que l'on a «vidé l'abcès», et vu filer les vidures répugnantes «de la littérature habituelle, toutes les moisissures, tous les fœtus, tout le gargouillis de l'esprit européen» (Pound) ?

Il est clair que cette question ne peut toucher que ceux qui conçoivent bien que la littérature est événement politique, et que son état de santé est exactement celui de la nation.

Ulysse en ce sens a une fonction prophétique. Ce rapport sur l'intelligence contemporaine ne nous promet pas moins de châtiments que les menaces de Jonas aux habitants de Ninive (lesquels ont eu l'intelligence et la grâce de se convertir...) Que faire pour nous sauver de cette «époque d'usure pourrissante» ?

Pound a donné une réponse héroïque, en peignant l'enfer lui aussi, en se purgeant par cette peinture, et en tâchant à peindre un Paradis terrestre, c'est-à-dire en se dévouant à fonder de nouveau une civilisation (en contribuant à «bâtir l'arche»...), à *redonner force et droiture au langage*.

Finnegans Wake (2) est la réponse de James Joyce à *Ulysse*. Et c'est en raison de l'autorité morale d'*Ulysse* que nous devons examiner *Finnegans Wake*.

Finnegans Wake est un delirium étudié, et de cette parade Joyce est seul à connaître la clef.

La fabrication du livre laisse transparaître le souhait qui la gouverne, de disposer d'une puissance illimitée de conter, et de parler une langue qui puisse tout dire avec une intensité et une richesse indépassables. C'est un souhait qui ne s'ignore pas condamné à l'inassouvissement. Il naît d'une disposition réelle au génie et

d'une jalouse, jamais surmontée, à l'égard des plus grands écrivains, à l'égard surtout du livre par excellence, de la Bible. A cette jalouse les admirateurs de Joyce obéissent parfaitement, et Joyce l'avait exactement prévu. Ils examinent le texte de Joyce de plus près qu'aucun exégète n'examinera jamais texte sacré. L'«écriture» de *Finnegans Wake* est entourée de plus d'attention que les *Ecritures*; et au cortège d'exégètes sourcilleux s'est jointe la délégation internationale des traducteurs inspirés...

«Je pense que je vais écrire une histoire du monde» a déclaré Joyce après *Ulysse*. La parodie de la Bible est évidente dans *Finnegans Wake* (ne serait-ce que par les emprunts à Vico), dans cette volonté de tout dire, de tout rassembler, de dire le fin mot. De sorte que 1/ ou bien le livre de Joyce montre que la Bible est aussi un harmonieux désordre, un délire bien fait, au sujet duquel l'on s'applique à trouver du sens, à en mettre sans trop forcer, et *Finnegans Wake* par sa construction singulière est un équivalent réussi du texte des deux Alliances, ce qui signifie qu'il n'y a pas de vérité, par de Révélation, et que *Finnegans Wake* est l'un de ces jeux sacrés que Nietzsche nous invitait à inventer pour paraître au moins digne de la mort de Dieu; 2/ ou bien *Finnegans Wake* prouve négativement que le plus génial des artisans littéraires doit avouer son incapacité à inventer une histoire plus intéressante que l'Histoire Sainte.

Joyce a monté un engin qui piège tout amateur de littérature; *Finnegans Wake* au moins ne passera pas en tant qu'objet de curiosité littéraire. Quelques pages suffisent à s'assurer que c'est «très bien fait», ce que le nombre total des pages confirme avec outrance. Parce qu'il se «tient bien» le sens obscur immédiat suggère que plusieurs sens clairs y sont cachés. Derrière l'apparence d'une langue qui réunit les séductions des langues étrangères (amour vanité) et de la langue natale (amour physique) il y aurait le livre, tous les secrets, déjoués avec la plus insistante et amusante dérision. Si l'on en a que pour la «surface», l'on louera le jeu de cette musique (à vrai dire jamais «musicale»....) et les révuries qu'elle procure.

Ayant à l'esprit un nom de départ, collectionnant les sons identiques ou proches dans la langue anglaise (qui s'y prête à merveille quand le français ne peut que présenter - analogiquement - que les lourdes, riches et grasses, séries savantes de Rabelais, ou la profusion directe de Céline) et dans une dizaine d'autres langues (dit-on), Joyce propose un assemblage nouveau de sons (une chimère, les pièces sont toutes usagées, l'assemblage est nouveau parce qu'il est arbitraire), une polyphonie singulière qui a pour but de mener à une sur-polysémie, à un halo d'idée, un nuage de sens. La lecture de ces mots par le lecteur ordinaire est statistique, c'est-à-dire très grossière. La limite est l'indifférence totale : des sons dénués de sens, un lettrisme. De cette indifférence le texte est gardé par des mots auxquels Joyce ne touche nullement, des mots «classiques». L'esprit gardant son appétit naturel pour le sens clair et l'intelligibilité, il se produit un attachement ridicule (parce qu'inadéquat au projet) de la pensée aux sens clairs, lesquels ne permettent nullement pourtant une lecture suivie sensée. Ces déchirures entre les brumes n'offrent aucune vue d'ensemble... (Dira-t-on comme les démagogues l'ont bavé dans le Beaubourg que le lecteur est libre de créer... qu'il devient par là semblable au dieu Joyce, etc. ? Cette liberté ou cette indifférence n'entrait nullement dans les intentions de Joyce, ses lettres le prouvent, il voulait régner et procurer (de surcroît) de l'ouvrage aux universitaires désœuvrés pour des années, ce dernier coup est réussi, Philippe Lavergne, le traducteur français, le reconnaît, et il sait de quoi il parle : «ils ont de quoi déconner...»).

Le lecteur en quête obstinément d'un sens clair, et la forme trouvée par Joyce empêchant qu'il se tienne à telle ou telle idée, l'illusion d'une multiplicité de sens en mouvement constant (comme le «nuage électronique») est obtenue avec efficacité et constamment entretenue par des enchevêtements, des greffes, rappels, renvois, excroissances, dérivés, conjugués, déclinés, calembours, farces, séries de noms propres farcis de sons étrangers, boursés de noms, etc., etc. Pour l'ordinaire lecteur les sons étrangers

sont simplement vides de sens, leur situation au milieu de noms parfois intelligibles force à leur prêter une signification; comme les syllabes sont limitées l'on essaye tour à tour les sens proches (ici une note vient parfois nous surprendre : ce serait du norvégien, ou tel nom africain...); par ces tours la pensée est rendue balbutiante et grimaçante... il n'y a pas de lecture heureuse de *Finegans Wake*.

Joyce n'a pas «créé une nouvelle langue», loin de là, ni même un dialecte, il a monté un parler singulier, un patois, un idiome de barbarismes arbitraires et étudiés, il a causé «des malheurs» à la langue classique anglaise, combiné un argot un jargon un charabia ou baragouin personnel, un pidgin, un scatt sans jazz, des gazouillis...

Si le lecteur en reste aux définitions généralement admises (et comment connaîtrait-il les définitions de Joyce, qui sont libres ou plus exactement arbitraires et cachées ?) qui reconnaissent une abondance de choses diverses, de substances et de qualités, de formes durables mais limitées, changeantes et croissantes de manière ordonnée, alors le principal effet du texte de Joyce est la production d'équivoques : un même nom désignant plusieurs choses n'ayant pas même définition. Par exemple le mot *wake* a trois sens : *village*, *veillée mortuaire*, *veille ou réveil*, auxquels l'on doit ajouter, pour suivre le texte, ce que signifie le son *wake* en d'autres langues, à quoi l'on ajoutera les sens appelés par les jeux de mots, les conjugués, dérivés, déclinés, ainsi de suite et à chaque fois dans la diversité des langues (*lake*, *cake*, *fake*, *jag*, etc.). Qui retracera ce pénible chemin ? Ceux qui y verront un agréable et savant divertissement. Privé des définitions le lecteur ordinaire assiste à la multiplication des équivoques, à l'échappement d'une nuée qui ne forme jamais une idée. La lassitude conduit alors à la production d'univoques, «tout est dans tout et réciproquement», «tout parle mais y'a rien à dire», H.C.E., *Here Comes Everybody*, Monsieur Tout-le-Monde est rejoint et compris, Homais ou Fenouillard ramène la diversité du monde

à une phrase où surgit le monde pour retomber dans l'indéterminé. Le démiurge est un idiot qui bafouille ou bredouille, babilie ... S'absentent les choses singulières auxquelles un nom propre seul convient. C'est à cause de cette indistinction, de cette absence de caractère «pointilleux» que le livre de Joyce est totalement opposé aux thèses et vues de Vico, car la *Science Nouvelle* est un manuel d'éducation héroïque.

Pourtant il n'est pas impossible d'avancer dans la lecture devinée de ce livre, le lecteur s'aide d'un ton général, celui de l'équivocque, entendons ici les sottises, les allusions obscènes. Et en effet le calembour est toujours «douteux», à double sens (Joyce augmente sans frein la duplicité des sens). *Finnegans Wake* a le teint d'un séminariste pervers, le «gris» du buveur, le tremblement du vieil amateur de bordels titubant, le blasphème et l'obscénité aux lèvres... Dans la Liffey brenneuse, cloaca maxima, les lavandières trempent leurs linges de dessous salis... C'est le ventre qui parle, seul organe à «tenir le crachoir», à la différence d'*Ulysse* où Joyce avait utilisé plusieurs styles. *Finnegans Wake* pourrait être compris comme un développement de l'épisode des Lestrygons d'*Ulysse*, que Joyce décrit ainsi : «cette langue du corps, affleurant à peine la conscience, est à peine pourvue de très vagues formes verbales. Elle tend à rester obscure, confuse. Ce n'est pas toujours une certaine forme, c'est souvent plutôt une certaine absence de forme qui caractérise ce type d'hiéroglyphe : chez les Lestrygons le langage - celui de l'estomac - n'est guères que borborystmes»... Joyce achève dans son ultime livre de désavouer l'auteur sensible qu'il fut de précieuses chansons d'amour..., son recueil *Chamber music* déjà dans *Ulysse* passe à la musique de pot de chambre (cf. *Ulysse* page 276).

De l'indifférence totale le texte est gardé par la syntaxe intacte. *Finnegans Wake* ressemble à une prose classique lue par un homme qui s'endort à moitié et s'efforce encore de lire et comprendre. *Ulysse* se déroule en un jour, et principalement de jour, *Finnegans Wake* est le récit d'une nuit : «il est naturel que les choses ne soient pas aussi claires la nuit, n'est-ce pas ?» (demandait Joyce).

L'indifférence générale du texte est encore évitée par la chaîne sur laquelle Joyce trama dix-sept ans durant son patois personnel. Cette chaîne emprunte beaucoup à Vico que Joyce lisait seulement pour compenser son absence d'imagination, sans se soucier de le comprendre. *Finnegans Wake* est un sottisier complet, une histoire délirante, «sans queue ni tête» (et sans la «profuse beauté» d'*Ulysse*), contée par des figures multiples (et non plus des personnages, nous sommes au-delà de toute psychologie, même des profondeurs), avec interruptions, écarts, chœurs, ensembles discordants, querelles, railleries, etc., c'est du moins ce que nous promettent les nombreux «guides» de *Finnegans Wake*; il est net pourtant que l'on ne peut pas réduire cette bouillie solidifiée par un vernis d'apparence classique, ce pudding, à l'écrasement volontaire d'éléments que le lecteur pourrait reconstituer. Bref, c'est obscur et confus, avec ici et là des semi-clartés, c'est voulu, et tous les décryptements sont des incompréhensions, d'avance déjouées parce que l'on peut dire à peu près n'importe quoi, tout étant invérifiable. *Finnegans Wake* ne raconte pas une histoire, une «intrigue qui se développe», ce n'est ni un roman ni une multiplicité de romans, c'est une morphologie du conte fardée outrageusement et farcie à craquer de multiples langues nocturnes : inouïe et perceptible très inexactement.

Le jeu imposé par Joyce, quoique limité, augmente la part d'indéfini du langage, c'est l'unique recette de sa farce. Joyce a profité du jeu, du vide entre les formes, du défaut d'ajustement des articulations, de l'injustice de l'appareillage des noms et des choses, pour glisser, insinuer (en cela il était passé maître), entrelarder de sons susceptibles de sens les mots qu'il a, pour les mieux remplir et par une rage supplémentaire, fendus, distendus et vidés de leur organe vital. Il a ainsi prouvé que ce dont nous sommes les auteurs dans le langage se réduit à la confusion-et-diversité, et que nous ne sommes nullement les auteurs de la totalité des éléments du langage, que nous ne sommes nullement les auteurs de ce à partir de quoi Joyce a pu jouer son jeu nominaliste et nihiliste : l'appropriation des noms aux choses. Quoiqu'il ait rendu équivoques tous les noms qu'il a tournés entre ses mains diaboliques,

Joyce n'a pas pu effacer la présence (réduite à la dernière misère dans son livre) la présence du Verbe.

Enfin il ne me semble pas mauvais d'opposer à tout ce foin, des œuvres qui se dévouent au langage ordinaire, et qui valent par la puissance de l'imagination fondatrice, par exemple l'œuvre de puissance de l'imagination fondatrice, par exemple l'œuvre de Mervyn Peake, ou d'Alfred Döblin, ou celles de Tynianov, Bouleakov, Witkiewicz, Brycht, Aleichem, etc., etc.

Ghislain SARTORIS

BIOGRAPHIE

James Augustine Aloysius Joyce est né à Dublin le 2 février 1882. D'une vieille famille ruinée, de tradition catholique, Joyce fait ses études chez les jésuites. Il apprend avec une grande facilité le français, l'italien, l'allemand et le norvégien, publie très tôt des articles critiques et traduit Gerhart Hauptmann et Ibsen. Il commence des études de médecine à Dublin, tente de les poursuivre à Paris en 1902, mais les délaisse pour la littérature. Rentré en Irlande pour la mort de sa mère (1904), il enseigne quelques mois dans un collège de Dublin. Il rencontre Nora Barnacle en 1904, quitte avec elle l'Irlande pour Zurich, puis Trieste, Rome, Trieste encore. Il publie un recueil de poèmes remarqué par Yeats, «Musique de chambre», en 1907, écrit sous l'influence d'Ibsen une pièce de théâtre «les Exilés» ou «Les Exils». Revenu par deux fois à Dublin pour tenter d'y publier «Gens de Dublin», Joyce quitte à jamais l'Irlande en 1912, et repart pour Trieste. «Gens de Dublin» est publié en 1914, puis «Dedalus» ou le «Portrait de l'artiste en jeune homme», Joyce entreprend alors «Ulysse». En 1915 il se rend à Zurich, revient à Trieste en 1919 et y achève «Ulysse»; il quitte cette ville pour Paris (en 1920) où il demeurera vingt ans. A Paris Joyce est aidé par de nombreux amis, «Ulysse» y est publié, et la traduction française paraîtra en 1929 grâce aux soins de Larbaud. A partir de 1922 Joyce commence «Finnegans Wake» dont il publiera de nombreux fragments («Work in progress») au cours de sa composition. La «folle œuvre d'un fou» est achevée en 1939. Joyce est autorisé à se rendre à Zurich en 1940, il meurt dans cette ville le 13 janvier 1941.

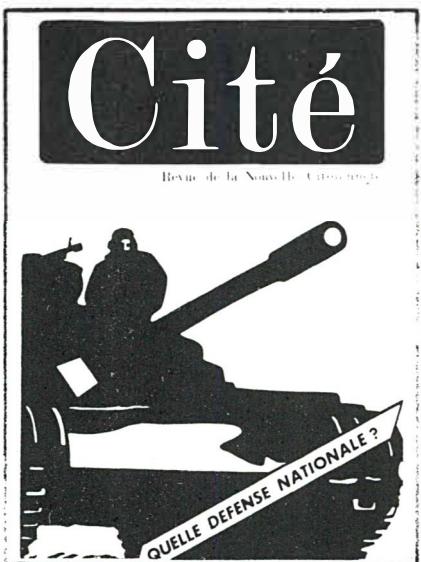
BIBLIOGRAPHIE

Le premier volume des Œuvres de Joyce vient de paraître dans la collection de la Pléiade. L'édition établie sous la direction de Jacques Aubert comprend les poèmes, Epiphanies, Dublinois, Portrait de l'artiste, Stephen le héros, Dedalus, Giacomo Joyce, les Exilés, les Essais, divers articles et conférences, un choix de lettres.

L'essentiel de Joyce tient en trois livres : «Gens de Dublin» (dans la traduction de Jacques Aubert, chez Gallimard, La première édition chez Plon étant très fautive); «Dedalus» (Gallimard); «Ulysse» (Gallimard).

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté



SOMMAIRE DU NUMÉRO 1

DOSSIER DÉFENSE NATIONALE

- La révolution du nucléaire (Ph. Cailleux) — 2 questions actuelles : les euromissiles et les armes à radiations renforcées (Général Pierre Gallois) — De la conception gaullienne à la dérive giscardienne (Alain Solari) — La continuité mitterrandienne (Bertrand Warusfel) — Les conditions de la défense (Bertrand Renouvin).

LES CHRONIQUES DE «CITÉ»

- Littérature (Ph. Barthelet) — Société : éloge du suicide (Sylvie Fernoy)
- Economie : un premier bilan de la gestion de l'agriculture par les socialistes (Rémy Le Braz).

SOMMAIRE DU NUMERO 2

ETUDES

- Les faits sont-ils contre la nouvelle citoyenneté ? (F. Aimard)
- L'épreuve du terrorisme (club Nouvelle Citoyenneté de Paris) — Le dialogue social (Emmanuel Mousset)
- Libéralisme : le vent d'Amérique (Alain Solari) — La psychiatrie en question (Julien Betbèze).

LES CHRONIQUES DE «CITÉ»

- Littérature : le grand pervertisseur (Ph. Barthelet) — Philosophie : les lectures talmudiques d'Emmanuel Lévinas (Ghislain Sartoris) — Polémique : les fausses promesses de Monsieur Garaudy (Alain Flamand).

en vente : 15 F franco de port chaque numéro